

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2016**
PERSPECTIVES
2017

SMart

sommaire

EDITORIAL	4
I. CONTEXTE GÉNÉRAL	
1. Organisation et champs d'action	7
2. SMart in Progress ; en route vers SMart Coop	11
3. SMart 2020 : des balises pour demain	14
4. Cadre général de l'entreprise	18
5. L'année en quelques chiffres	20
II. UNE ENTREPRISE D'ÉCONOMIE SOCIALE	
1. Les outils : Contrats et Activités	25
2. L'informatique : à votre service !	27
3. SMart Agora 2016 : année-charnière et nouveau rôle	28
4. Assurances, prévention des risques et santé au travail	29
5. Aides au financement : leasing	31
6. Fonds d'indemnisation	32
III. CREATIVE SPOTS	
1. Des espaces mutualisés	35
2. Des foyers d'activation culturelle	39
IV. SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNELS	
1. Information et accompagnement	43
2. Un service juridique	45
3. Etudes et recherches	47
4. Formations	50
5. Soutien aux artistes	58
V. EVÉNEMENTS ET PARTENARIATS	
1. Développement territorial	63
2. Des partenariats pour agir sur la vie culturelle locale	65
VI. SMART EN EUROPE	
1. Un groupe international	69
2. Une collaboration dans la différence	73
3. Des projets transfrontaliers ou transnationaux	76
4. Une action européenne	77
VII. NOS PARTENAIRES	79

La nouvelle coopérative SMart a déjà tenu beaucoup de ses promesses, que ce soit au niveau de l'ampleur des services rendus à des membres toujours plus nombreux ou sur le plan de son processus participatif. Les groupes de travail réunis dans le cadre de SMart in Progress autour de quatre thèmes (modèle économique, public, services et gouvernance) ont abouti à 37 recommandations qui furent la base de la définition du plan d'action stratégique «SMart 2020». Celui-ci se décline maintenant au travers d'un plan d'action opérationnel.

Après avoir créé la nouvelle entité juridique SMartCoop, nous sommes parvenus à automatiser l'accès au sociétariat de nos membres et nous sommes désormais en mesure d'organiser, avec plus de 10.000 sociétaires, les élections de notre futur conseil d'administration. Conscients que la démocratie représentative est indispensable mais pas suffisante, nous poursuivons, comme vous l'avez souhaité, notre démarche participative au travers de rencontres sur l'ensemble des territoires où nous sommes implantés mais aussi avec le lancement, dès septembre prochain, de quatre nouveaux groupes de travail, qui se pencheront sur les enjeux soulevés par l'évolution de notre projet :

- un comité éthique, pour quoi faire, avec qui et avec quelle légitimité ?
- un outil de transparence économique et financière : comment rendre l'information fiable, simple et compréhensible par tous ?
- la représentation de SMart : quoi de mieux que de se reposer sur nos sociétaires ? Comment choisir nos futurs porte-paroles, de quelle formation ont-ils besoin, comment animer et organiser leur travail ?
- la participation de nos membres à l'amélioration de nos outils informatiques et à la conception de nos futures applications : quels sont les espaces de dialogues à inventer et à organiser ?

Si les réflexions développées par ces groupes de travail se montrent aussi riches qu'en 2016, nous pouvons être assurés de la qualité des résultats à venir.

Un collègue me confiait il y a quelques jours que ce qui le motivait le plus au sein de SMart était le sentiment d'être toujours en mouvement. Cela s'explique notamment par l'évolution permanente de nos services, au plus près des attentes de nos communautés, mais aussi, peut-être, par la force d'un projet porteur d'une ambition de transformation sociale sans cesse questionnée.

Le nombre croissant de sollicitation émanant d'institutions de tous types, tant à l'échelle locale que nationale et européenne, témoigne d'une reconnaissance grandissante de notre modèle d'organisation basé sur une mutualisation solidaire de nos services. La relation de confiance établie auprès de certains de nos membres depuis de longues années, la stabilité de notre modèle économique garant de notre indépendance financière sont autant de signes d'encouragement qui boostent la motivation de tous et particulièrement d'une équipe de salariés permanents incroyablement investis et créatifs.

Pour autant, ces motifs de satisfaction ne peuvent nous faire oublier une réalité et un contexte socio-économique qui ne cessent de se dégrader. La précarité dans le travail semble se banaliser, au point d'être admise comme allant de soi, pour ne pas dire qu'elle s'institue dans certains discours. Une petite musique qui traverse l'ensemble du continent européen laisse entendre que le fait «d'assouplir» les normes en matière du droit du travail au risque de perdre en «compétitivité» répondrait à une impérieuse nécessité. On s'amuse à jouer avec le feu dans un champ de blé ravagé par la sécheresse... Les forces idéologiques en présence dans ce contexte de crise aiguë, que l'on préfère considérer comme une transition pour ne pas à avoir à assumer vraiment les douleurs qu'elle provoque, sont à l'évidence très puissantes et efficaces.

Dans cette situation, tous les acteurs qui se reconnaissent dans une tradition de progrès social – qu'ils viennent du monde politique, académique, associatif, syndical, mutualiste ou même coopératif – ne peuvent plus se permettre de rester divisés en se retranchant sur leur propre survie. Pour ma part, fidèle à mon tempérament résolument optimiste, je continuerai à chercher dans des partenariats et dans le jeu collectif des solutions utiles à l'intérêt général.

Sandrino GRACEFFA
ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ



I. Contexte général

1. Organisation et champs d'action

QUATRE DIRECTIONS

A son arrivée à la tête du Groupe SMart en 2014, Sandrino Graceffa a repensé de fond en comble l'organisation de l'entreprise. Les niveaux hiérarchiques ont été réduits (avec une répartition du personnel sous la responsabilité de trois directions, sans autres intermédiaires) et des démarches visant à renforcer l'autonomie des équipes ont été lancées.

Cette réorganisation s'est poursuivie en 2016, avec la mise en place de la Direction des Services Informatiques (DSI).

SMart repose donc désormais sur quatre piliers.

De la Direction des Services Opérationnels dépendent les équipes de conseillers, l'accueil et, en définitive, toutes les relations directes avec les membres et utilisateurs potentiels de nos outils.

Au sein de la Direction Administrative et Financière sont assurées les fonctions dites de « support » et de logistique, mais avec plusieurs champs d'application : la gestion courante du groupe (finances, administratif, risques, infrastructures), l'accompagnement des projets, l'accompagnement des personnes.

La Direction du Développement et de la Stratégie a en charge le développement territorial et international, l'animation de la vie coopérative, le lobbying, l'éducation permanente, les études et recherches, les espaces mutualisés, la communication et le sponsoring.

La Direction des Services Informatiques présente une face *hardware*, avec une partie de son équipe chargée de l'infrastructure et du matériel, et une face *software*, l'autre partie de ses collaborateurs s'affairant au développement informatique. Deux faces mais une seule mission sans ambiguïté : rendre à tous la vie plus facile.

L'ACTION DE L'ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

L'ensemble du Groupe SMart, au niveau belge et européen, est chapeauté par l'administrateur délégué. Un focus sur son agenda permet de distinguer les grands axes de son action et de ses engagements.

Gestion interne

L'année a débuté par une journée de réflexion réunissant à LaVallée l'ensemble du personnel et la direction. Ces moments d'échanges intenses ont été reproduits au fil des mois avec des groupes plus restreints, via une dizaine de « Midis SMart » au cours desquels les participants étaient invités à poser à la direction les questions qui les préoccupaient. Ils se sont prolongés, pour une bonne partie des équipes, lors d'un séminaire de trois jours de formation et d'échanges à Lyon.

Le passage en coopérative est un chantier majeur, qui a exigé un travail en profondeur, notamment pour l'élaboration des statuts de la société en gestation et l'intégration d'UBIK (entité distincte de SMart, qui gérait son développement informatique) dans la structure globale.

Un nouvel espace d'accueil a été aménagé rue Coenraets et des travaux menés pour permettre à CoopCity de s'installer confortablement dans nos bâtiments et pour y développer de nouvelles possibilités de coworking. Des négociations avec la banque Triodos ont permis de financer ces aménagements dans de bonnes conditions.

Quelques dossiers plus techniques ont également requis l'attention de l'administrateur délégué. Citons une réunion avec l'Inspection sociale en septembre ainsi qu'un rendez-vous au SPF Emploi à Malines en octobre.

Dialogue social et politique

Trouver des solutions structurelles qui répondent aux évolutions du monde du travail tout en garantissant aux travailleurs une bonne protection sociale est pour SMart une constante historique et, pour son administrateur délégué, une préoccupation de tous les jours. Il multiplie donc les contacts au plus haut niveau avec les partenaires sociaux comme avec les responsables et institutions politiques dans le souci de mieux faire connaître notre action et nos positions.

Nos efforts de rapprochement avec les syndicats commencent à porter leurs fruits. Le dialogue avec la CSC en mars, et en octobre avec la FGTB, s'est voulu constructif. Notre positionnement dans les dossiers Take Eat Easy et Deliveroo a démontré très concrètement comment les solutions que nous proposons permettent de créer un rapport de force plus favorable aux coursiers. Grâce à nos négociations commerciales avec leurs donneurs d'ordre, ils ont en effet bénéficié de meilleures conditions de travail (contrats de trois heures minimum) et d'une sécurité plus grande (assurance et mesures de prévention, garantie salariale – qui a d'ailleurs permis de rémunérer les prestataires de Take Eat Easy pour leurs dernières courses quand l'entreprise a fait faillite).

Du côté patronal, nous avons eu un échange avec l'UCM, principale organisation francophone engagée dans la défense des indépendants et des entreprises.

SMart est régulièrement invité par Ecolo aux rencontres de sa Commission « Innovation économique ». Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre du programme « 35 idées », que le parti vert a développé lors de son dernier congrès pour stimuler l'innovation économique et développer de nouvelles formes d'emploi pour les générations futures.

Sandrino Graceffa a aussi été sollicité par le Centre d'Etudes politiques, économiques et sociales (CEPESS) du cdH, pour discuter de la protection sociale des travailleurs indépendants.

Il a présenté notre projet de coopérative lors d'un colloque participatif sur la démocratie économique organisé à Mons par le Parti socialiste.

Le séminaire qui s'est déroulé en février dans le cadre du Parcours intégré de l'autocréation / Social Impact Bonds souligne notre implication au niveau de la Région bruxelloise.

En mai, un rendez-vous avec les services de la Culture du Gouvernement flamand nous a donné l'occasion de discuter de nos activités dans le Nord du pays.

Les choses bougent aussi à un niveau européen. Une intervention marquante a

été notre contribution sur les nouvelles formes d'emploi dans un nouveau projet de la DG Emploi de la Commission européenne : « Vers un socle européen de droits sociaux ».

Un livre pour refaire le monde (... du travail)

Dans *Refaire le monde... du travail*, Sandrino Graceffa prend appui sur son expérience de terrain pour évoquer, lors d'un entretien à bâtons rompus avec trois collaborateurs de SMart, les profondes mutations qu'a connues le monde du travail ces dernières décennies, en particulier suite à l'essor des nouvelles technologies. Il en appelle à une refondation de la sécurité sociale et plaide pour l'instauration de cadres légaux susceptibles de favoriser l'expérimentation et l'innovation sociales. Le contrat social du salariat basé sur la subordination en échange de protection a-t-il un avenir? L'emploi salarié et la protection sociale résisteront-ils aux multiples tentatives à l'œuvre visant toujours plus de flexibilité et moins de sécurité? Dans la dernière partie de l'ouvrage, notre administrateur délégué évoque quatre pistes pour construire des alternatives crédibles à l'ubérisation: le droit à l'expérimentation sociale à l'échelle européenne, la création du Régime européen universel de protection sociale, l'organisation des coopérations économiques et sociales à grande échelle et la promotion d'une économie collaborative non prédatrice.

Ce livre fait beaucoup parler de lui, tant en France qu'en Belgique, depuis sa sortie à l'automne 2016 aux éditions REPAS.

De nombreux articles lui sont consacrés dans la presse écrite (*La Libre Belgique*, *L'Humanité*, *La Croix du Nord*,...). Des interviews télévisées et des interventions radios permettent en outre à Sandrino d'atteindre un public très large. Il est invité dans le JT de Sandrine Aramondou sur France 3 et s'entretient avec Michel Visart pour l'émission « 7éco » de la RTBF; sur la Première, il est reçu par Fabrice Lambert dans l'émission « Midi Première - Le Forum » et par Eddy Caekelberghs dans « Face à l'info ».

Parallèlement, il a entamé une tournée de présentation du livre tant en France (Lyon, Paris, Beuvry, Pantin...) qu'en Belgique (Tournai, Bruxelles, Liège, Mons...).

De nombreuses interventions publiques

L'administrateur délégué de SMart prend régulièrement son bâton de pèlerin pour proposer sa vision relative aux nouvelles formes de travail, à l'avenir de la protection sociale, aux effets de la digitalisation sur l'économie ou encore à l'ubérisation, lors de conférences partout en Europe.

La rencontre de l'IPSE, *Association of Independent Professionals and the Self-Employed*, à La Haye en mai était très significative à cet égard. Sandrino a également pris la parole en septembre à Bozar (Bruxelles), lors d'une conférence organisée par BAPEO, *Brussels Associations of Public Events Operators*, à propos de l'ubérisation du travail et du statut du travailleur.

Parmi les autres manifestations auxquelles il a pris part en Belgique, signalons une intervention au OUI COOP le 22 avril, à l'invitation de la Chambre de Commerce de Bruxelles, et sa participation à une conférence sur l'économie collaborative

mise sur pied par l'entreprise d'économie sociale P&V Assurance, en présence d'un public composé de responsables politiques, syndicaux, associatifs et mutualistes, ainsi que de chercheurs du Nord et du Sud du pays.

Sous l'impulsion de Sandrino Graceffa, SMart s'implique résolument dans les mouvements du *Platform Cooperativism* et du *peer2peer*. Les séminaires se succèdent : Sandrino prend la parole aux côtés des principaux protagonistes de ces mouvements comme Trebor Scholz et Michel Bauwens. Les contacts se transforment en collaborations, si bien que Michel Bauwens travaillera en résidence chez SMart en 2017.

Le processus de transformation continue, le groupe voit le futur avec de l'optimisme et la conviction que le projet d'innovation sociale porté par SMart est plus que jamais pertinent et indispensable dans ce monde changeant et déstabilisé.



2. Smart in Progress ; en route vers SmartCoop

Smart in Progress (SIP) est l'appellation qui a été choisie en 2015 pour préparer, par un travail de réflexion collective, la transformation de SMart en société coopérative et la redéfinition globale du projet.

Ce processus, fruit d'un effort sans précédent qui a déjà mobilisé plus de 2500 personnes, s'est d'emblée ouvert à l'ensemble des parties prenantes de SMart : nos membres utilisateurs, leurs donateurs d'ordre (parmi lesquels figurent des petites entreprises créées par d'anciens membres), les travailleurs permanents de SMart et des partenaires institutionnels et économiques.

La transformation de notre entreprise pose de nombreuses questions liées à la constitution de la nouvelle structure et à la nécessité de faire progresser certains de nos modes de fonctionnement. Nous avons en effet dû choisir ensemble notre futur mode de gouvernance, mais aussi adopter l'indispensable nouveau modèle économique qui assurera la pérennité de notre projet, définir le public d'utilisateurs auquel nous nous adresserons autour de la base historique des métiers de la création et déterminer les outils et services à mettre à la disposition de nos utilisateurs.

Ces questions ont été débattues lors de « workshops » organisés à un rythme soutenu d'octobre 2015 à avril 2016. Les travaux dans ces ateliers ont abouti à l'élaboration d'un cahier de recommandations disponible sur notre site.¹

En relation avec notre travail d'éducation permanente, nous avons commandé à des chercheurs belges, mais aussi français et hollandais, des contributions originales sur les mêmes thématiques. A leurs côtés, nous avons rassemblé des prises de position issues de la société civile, du monde politique, associatif ou syndical, ainsi que des témoignages relatifs à des entreprises coopératives. Nous avons enfin interrogé de nombreux membres sur la manière dont ils appréhendaient le processus. Ces textes, systématiquement traduits en néerlandais ou en français, ont été publiés semaine après semaine sur notre site et sont toujours accessibles à cette adresse : <http://smartbe.be/fr/smart-progress/les-writings/>.² Ils ont été rassemblés par la suite dans une brochure, *Le devenir coopératif. Contributions à une réflexion collective*, que Michel Bauwens a bien voulu préfacier et qui a été largement distribuée lors de notre AG de 2016.

De nombreux moments d'échanges avec nos membres et partenaires ont soutenu cette dynamique à travers tout le territoire belge.

A Charleroi, le passage de SMart en coopérative a été l'occasion de rencontrer, via plusieurs débats et rencontres publiques, les autres mouvements coopératifs de la ville. Des liens se sont tissés notamment avec le collectif de graphistes Composite, avec Coopéco, supermarché participatif, ou encore avec la coopérative d'activités Azimut.

¹ http://blog.smartbe.be/IMG/pdf/smart_in_progress_recommandations_fr_sans_bords-2.pdf

² <http://smartbe.be/fr/smart-progress/les-writings/>

A Mons ont été organisés deux « small talk », qui ont notamment permis aux participants de rencontrer des membres de la coopérative « General Score », active dans le secteur de la musique de film.

A Liège, Bruxelles ou Gand les membres et travailleurs permanents de Smart ont eu la possibilité de s'initier à la problématique des coopératives, à leur histoire, leur fonctionnement, par le biais de formations dispensées par SAW-B ou par Febecoop.

Parallèlement, nous nous investissons fortement dans des réflexions collectives au sein du mouvement coopératif national ou international. C'est ainsi que nous avons participé au Printemps des Scop, organisé en mars dernier à Namur, sur le thème : « Participation, coopération, démocratie, le capital d'une nouvelle économie ? » En novembre, nous avons répondu à l'invitation du professeur Trebor Scholtz, le père du concept de Digital Labor, en intervenant lors du colloque qu'il a organisé à New York sur le *Platform Cooperativism* : « Building the Cooperative Internet ». Nous y avons pris part à un débat sur le rôle que peuvent jouer les syndicats pour les travailleurs de plateformes. Cette première rencontre nous a permis de jeter les bases d'une seconde, organisée par la Febecoop à Bruxelles en mars 2017 : « How to Coop the Internet Economy ? »

QUELQUES MOMENTS FORTS

Le 28 juin 2016 s'est tenue « **Let's coop!** », l'assemblée générale constitutive de notre future coopérative. Les transformations du monde du travail, le modèle coopératif, le pair-à-pair, les communs, la mobilité internationale, les nouveaux métiers... Voici quelques-uns des thèmes qui ont été abordés ce jour-là. Parmi les intervenants figuraient des acteurs importants du mouvement coopératif comme Elisabeth Bost, Dimitri Coutiez ou les représentants de SAW-B et de Febecoop, des chercheurs et essayistes (Michel Bauwens, Sergio Bologna, Matthieu Liétaert, Julien Charles, François

Flamion, Tine Hens...), des responsables culturels (Matteo Segers, Wouter Hillaert), des représentants de Tout Autre Chose, de hautes personnalités politiques comme Meyrem Almaci, présidente du parti écologiste flamand Groen, et Didier Gosuin, ministre de l'Emploi de la Région de Bruxelles Capitale venu présenter ses projets en matière de soutien à l'économie sociale...

Le 21 septembre, une **première mouture des statuts** a été présentée aux personnes qui, lors de l'AG, ont manifesté leur intention de devenir sociétaires de la coopérative en

gestion. Les remarques émises lors de cette soirée ont servi à la rédaction des statuts définitifs.

- Le 18 octobre 2016, nous avons déposé les statuts de SmartCoop auprès du Conseil national de la Coopération, afin d'obtenir son agrément. Celui-ci garantit que nous fonctionnons dans le respect des valeurs et principes coopératifs.
- Début décembre 2016, les actes constituant l'entité juridique « Smart, Société Coopérative à Responsabilité Limitée à Finalité Sociale » (SCRL SFS) sont signés.
- Le 1^{er} janvier 2017, l'accès au sociétariat est ouvert aux travailleurs qui utilisent nos services. Six mois plus tard, les sociétaires étaient déjà plus de 10 000.

POURUIVRE LE PROCESSUS PARTICIPATIF

Nous souhaitons poursuivre le processus participatif dans la durée et donc rendre cette démarche consubstantielle au projet. Il s'agit d'instaurer un processus permanent de réflexion, d'innovation et de remise en question de notre projet, dans le but de répondre aux besoins de la communauté Smart tout en restant en adéquation avec ses valeurs et avec les évolutions de la société.

Les recommandations des différents workshops pointent ce besoin et le déclinent en plusieurs pistes de travail qui seront mises en place à différents niveaux :

- constituer un ou plusieurs comité(s) éthique(s) chargé(s) :
 - d'une part, d'appuyer et formaliser des positions fortes en termes sociétaux, dans lesquelles tous peuvent se reconnaître, et de veiller au respect de ces positions dans les pratiques de Smart en tant que structure ;
 - d'autre part, d'accompagner les parties prenantes de la communauté Smart dans leurs pratiques de travail, en regard des positionnements évoqués ci-dessus et dans l'esprit de l'exercice libre et autonome de la profession de chacun.
- constituer un groupe de travail sur la question de la représentation de Smart : comment un sociétaire peut-il devenir porte-parole et ambassadeur de la Communauté Smart ?
- constituer un groupe de travail qui se consacre à la problématique de la transparence économique. Ce groupe aura pour objectif de réunir les conditions d'information nécessaires pour assurer la lisibilité des opérations économique et des mouvements financiers dans la coopérative.
- constituer des groupes de travail multi-sociétaires chargés d'évaluer les besoins informatiques des différents utilisateurs de services ;
- organiser de temps et des lieux (entre autre décentralisés) pour exercer la gouvernance participative de Smart et dialoguer, s'impliquer et se prononcer en amont des instances décisionnelles. Il peut s'agir d'assemblées générales délocalisées, de réunions mensuelles d'information, d'échanges sur des sujets communs entre coopérateurs, d'espace(s) virtuel(s) de communication favorisant l'information, la réflexion et la participation et/ou la consultation, de formations continues des sociétaires pour les accompagner dans l'apprentissage de leur nouveau rôle...

En résumé, Smart doit devenir une école de la coopération, conformément à ce que prévoit le 5^e principe de l'Alliance Coopérative Internationale.



3. SMart 2020 : des balises pour demain

Les réflexions menées dans le cadre de SMart In Progress ont nourri l'élaboration du *Plan d'orientation stratégique : SMart 2020*. Ce document offre une vision nouvelle d'un projet qui n'a jamais cessé d'évoluer en fonction du contexte socio-économique et institutionnel auquel sont confrontés nos membres. Il définit les principes sur lesquels doit se fonder notre action à venir. Nous en reprenons ici les grandes lignes.

DES PROPOSITIONS QUI RENFORCENT NOTRE SYSTÈME DE VALEURS

L'**objectif principal de SMart** est de permettre à un nombre illimité de personnes d'agir individuellement ou collectivement dans l'organisation de leurs propres forces de travail sans devoir subir la subordination qu'imposent les formes classiques d'emploi mais en bénéficiant de la meilleure protection sociale possible.

La poursuite de cet objectif doit continuer à se faire dans le respect de **valeurs et de principes fondamentaux** qui ont été et doivent rester au cœur du projet SMart :

- affecter tous les moyens à la réalisation de l'objet social statutaire ;
- être une structure démocratiquement pilotée et contrôlée par ses sociétaires ;
- renforcer leur autonomie dans l'exercice de leurs métiers ;
- professionnaliser leurs relations de travail avec des tiers ;
- sécuriser le cadre juridique dans lequel ils opèrent et participer à l'adaptation des cadres réglementaires ;
- développer leur représentativité : agir pour et avec eux ;
- favoriser l'accès à la meilleure protection sociale possible ;
- créer les solidarités indispensables ;
- mutualiser les moyens au bénéfice des utilisateurs mais aussi de l'intérêt collectif.

DES ENJEUX IMPORTANTS

Des milliers de personnes tentant quotidiennement de vivre de leur travail et de leurs passions ont recours à nos services. Notre responsabilité est grande à leur égard. Nous devons veiller à apporter des réponses concrètes qui tiennent compte des enjeux suivants :

- les utilisateurs de SMart sont principalement des personnes physiques qui choisissent de développer leurs propres activités professionnelles au sein d'une même entreprise qu'ils partagent ;

- la majorité des actes économiques générés par nos membres relèvent du champ marchand et doivent être appréhendés comme tels par les tiers contractants ;
- la constitution collective du capital de la société a pour but de financer les investissements nécessaires au développement des services mutualisés et à l'indépendance de SMart. Aucune forme de contrepartie financière liée à la détention de parts sociales ne sera possible : pas de dividende, pas d'augmentation de la valeur des parts ;

- toutes les personnes (physiques ou morales) qui contribuent au partage du risque par l'achat de parts sociales peuvent participer aux différentes instances démocratiques de décisions, selon le principe « une personne égale une voix » ;
- le processus de SMart in Progress a mis en évidence que les parties prenantes de SMart ne se limitaient pas aux membres et aux permanents mais qu'il fallait y inclure les donneurs d'ordre, les fournisseurs de SMart et ceux des membres, ainsi que divers partenaires issus des mondes associatif, coopératif, syndical, académique ou économique. Toutes ces parties prenantes doivent être représentées au sein du futur conseil d'administration de la Coopérative, pour lequel est prévue par ailleurs une parité « femme-homme » (au minimum

40% de représentation de chacun des genres) ;

- le but social défini statutairement doit donner lieu à un suivi permanent par le biais d'un rapport annuel présenté en assemblée générale au même titre que le rapport financier.

Le choix de la forme de **Société Coopérative à Responsabilité Limitée, à Finalité Sociale** (SCRL SFS) s'est imposé comme la meilleure réponse à chacun de ces enjeux. Notons que nous avons dû renoncer au choix de Société Coopérative Européenne qui est incompatible avec la Société à Finalité Sociale propre au droit belge. Bien évidemment, nous ne renonçons pas à notre vocation européenne, clairement formulée dans l'objet social de SMartCoop.

LA FIGURE DE L'ARTISTE INSPIRE L'ÉVOLUTION DU MONDE DU TRAVAIL

Dans le courant des années 1990, il est apparu clairement que le champ socioprofessionnel dans lequel évoluent les artistes était un véritable laboratoire des transformations en cours dans le monde du travail. Aujourd'hui encore, à travers leurs quêtes d'autonomie et de liberté, de solidarité, d'équilibre fragile entre l'échange coopératif et l'échange



Teun Hocks, *Compositie*
1988, coll. SMart.

marchand, les artistes ne cessent d'inspirer le monde, et nous continuerons à servir leur cause, puisqu'elle est la nôtre à part entière, transversalement à nos pratiques, nos métiers, nos secteurs. Défendre les spécificités du travail de l'artiste, c'est en fait inventer l'avenir du travail.

LES SERVICES DE LA COOPÉRATIVE

Pour pouvoir utiliser les services de la Coopérative, il faudra obligatoirement devenir coopérateur et participer ainsi au capital de la société. SMart doit en effet se donner les moyens financiers d'assurer la pérennité de son projet social et sociétal. Renforcer le capital de la société lui confère une autonomie financière qui lui garantit l'indépendance nécessaire pour préserver les valeurs et le sens du projet. L'implication

collective des membres dans le partage des risques est essentielle et sous-tend une vision forte du projet commun. Et puisqu'elles bénéficient d'une manière ou d'une autre de la présence de SMart dans le paysage économique et culturel, il est souhaitable que toutes les parties prenantes au projet contribuent elles aussi financièrement à le faire perdurer. Il s'agit en somme de défendre un intérêt commun.

LE SYSTÈME ÉCONOMIQUE

Notre système économique continuera à être basé sur une **participation proportionnelle au chiffre d'affaires généré par chaque acteur économique**. La solidarité et la redistribution sont au cœur du projet SMart et doivent le rester. Nous souhaitons maintenir une tarification solidaire, qui prend la forme d'un pourcentage unique prélevé sur toutes les factures et tous les contrats, des plus petits aux plus gros. Nous continuerons à offrir à tous des services mutualisés, en veillant cependant à garantir à chacun des services adaptés à ses réalités et à ses besoins économiques.

UN POURCENTAGE UNIQUE

Le principe d'un pourcentage unique de prélèvement du chiffre d'affaires prête quelquefois à discussion, notamment lorsque une activité se développe à un niveau important. Nous ne voyons cependant aucune nécessité à le remettre en question. En revanche, il est clair que nous ne pourrions durablement conserver notre système redistributif et solidaire qu'à la condition d'adapter nos services mutualisés à l'évolution des besoins des porteurs de projet.

En effet, plus un projet atteint un niveau de développement élevé, et plus l'accompagnement qu'il requiert relève du conseil stratégique. Les besoins en financement évoluent aussi : ils ne sont pas les mêmes

en phase de lancement d'une micro-activité ou lorsque le projet en arrive à impliquer la création de plusieurs emplois.

Sans nullement remettre en cause notre rôle de facilitateur d'activités émergentes – Petit Poucet deviendra peut-être grand – nous devons fortement améliorer l'accompagnement de ces porteurs de projet qui ont atteint une certaine maturité et rencontrent donc de nouveaux besoins (autonomie de gestion, investissement, *cash-flow*, conseils juridiques et économiques sur mesure, recherche de partenaires et de clients, accès aux financements publics, optimisation de la démarche d'achat,...).

Toutes les réponses ne doivent pas forcément être apportées par SMart. Elles peuvent se trouver dans d'autres structures d'accompagnement, qui offrent des services complémentaires aux nôtres. Dans cette perspective, nous poursuivons et développerons les partenariats

que nous avons noués, que ce soit en matière de microfinance (Microstart), d'incubation d'entreprises (CoopCity) ou encore d'investissement immobilier pour des infrastructures à finalité culturelle (DynamoCoop).

POUR SUIVRE LES CHANGEMENTS DANS L'ORGANISATION DE SMART

Nous voulons mettre la coopération au centre des relations que nous développons avec l'ensemble des acteurs de notre projet (membres, travailleurs permanents, clients, fournisseurs, partenaires institutionnels et économiques). Pour mener à bien ce changement de culture d'entreprise vers un mode « coopération solidaire de pair à pair », il est indispensable de :

- poursuivre la réorganisation amorcée en 2014 visant à réduire le plus possible la hiérarchie et à lutter sans relâche contre cette tendance naturelle de beaucoup d'organisations humaines : la bureaucratiation ;
- travailler en réseau avec d'autres organisations plutôt que de vouloir répondre soi-même à l'ensemble des besoins de notre communauté ;
- solliciter les membres afin qu'ils puissent eux-mêmes créer des applications informatiques qui correspondent aux besoins collectifs ;
- impliquer tous les travailleurs permanents dans le processus d'animation de la Coopérative, indépendamment de leurs fonctions principales au sein de SMart.

UNE SEULE INSTANCE DE GOUVERNANCE

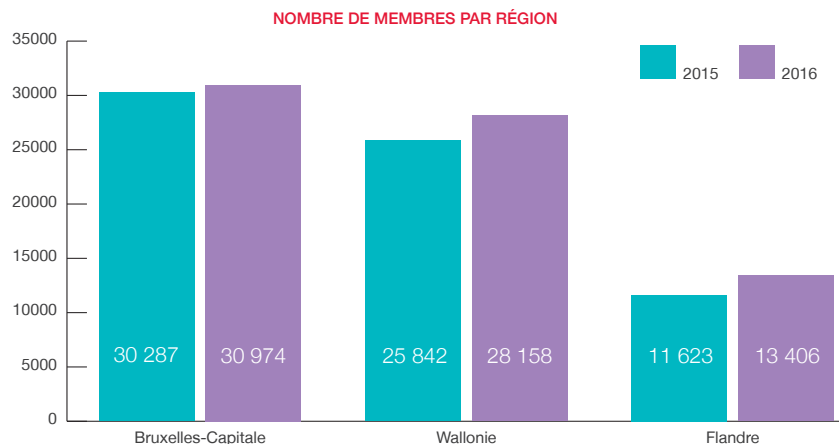
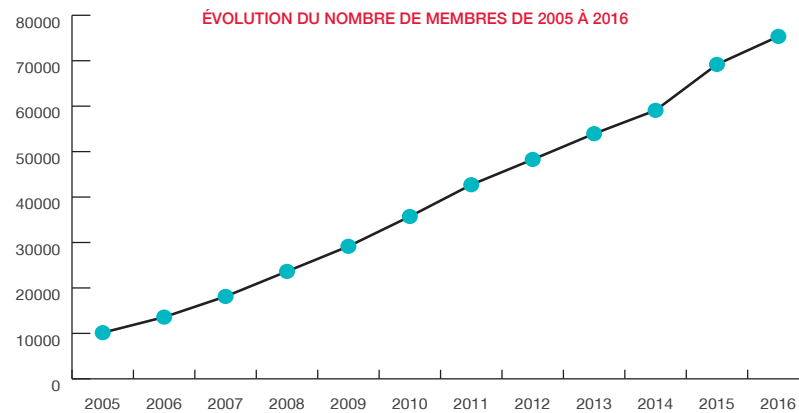
La mutation coopérative de SMart offre l'avantage de regrouper dans une seule instance de gouvernance les dimensions économique et sociétale du projet. Actuellement, ces deux dimensions sont assumées par des entités différentes, la Fondation SMartBe et l'Association Professionnelle des Métiers de la Création. Avec SMartCoop, nous avons

créé une nouvelle entité qui a vocation à devenir le plus vite possible le centre de décision principal des activités du groupe SMart le quel, rappelons-le, compte pour l'heure 13 entités juridiques en Belgique et 8 autres en Europe. À terme, il conviendra d'abandonner les entités dont l'existence ne se justifie plus au regard de l'évolution du projet.

4. Cadre général de l'entreprise

MEMBRES ET TRAVAILLEURS INTERMITTENTS

Dès sa fondation en 1998, SMart s'est inscrit dans une pratique d'économie sociale et solidaire. Nos membres sont sans cesse plus nombreux, ainsi que le montrent les tableaux ci-dessous. Ils ont aussi recours de plus en plus volontiers à l'outil Activités, qui leur permet de gérer leur parcours professionnel en toute autonomie. On comptait, à la fin 2016, plus de 75.000 membres utilisateurs de nos services depuis leur création et plus de 100.000 donneurs d'ordre différents. A partir de 2017, les membres s'effacent au profit des sociétaires de la coopérative. Ils ont le droit de vote aux assemblées générales de SMartCoop et peuvent poser leur candidature pour le conseil d'administration où ils occuperont une position majoritaire.



En 2016, 21.244 personnes ont utilisé nos services pour un contrat d'au moins un jour. Au total, les contrats salariés de courte durée prestés via SMart correspondent à 595.940 jours de travail déclaré, à temps plein ou partiel, ce qui correspond à **2709 équivalents temps plein**.

Entre 2012 et 2016, 40.487 personnes différentes ont eu recours à nos services, l'équivalent de **1/122^e de la population active du pays**.

Nous sommes donc le plus important employeur de Belgique pour les secteurs créatifs et culturels.

PERSONNEL PERMANENT: DES MEMBRES ÉGALEMENT EN CDI

On se le rappelle, une grande innovation, en 2015, a consisté dans l'engagement de membres sous des contrats à durée indéterminée. Cette expérience pilote représentait une évolution naturelle de notre mission, qui vise à réintroduire de la continuité dans des prestations discontinues. Le membre engagé sous CDI voit sa vie grandement facilitée au plan administratif (plus de contrats à encoder); ses revenus sont lissés dans le temps; il n'est plus considéré comme sans emploi et sa stabilité sociale en sort renforcée (de

sorte qu'il lui sera plus aisé d'emprunter pour l'achat d'une maison, par exemple).

Après une phase de test de quelques mois, nous avons ouvert les CDI à tous les membres intéressés. En 2016, 4 prestataires ont entamé un CDI et, sur l'année, 11 personnes au total ont bénéficié d'un CDI. Les contrats de 3 autres ont pris fin pour des raisons diverses. Au fil de l'année et des configurations rencontrées, la connaissance et la gestion des CDI se peaufinent.

PROFIL DU PERSONNEL PERMANENT

- Total de 178 salariés, dont 11 membres
- Répartition: 101 femmes / 77 hommes
- 148,3 ETP

Le mouvement le plus massif au sein du personnel concerne les conseillers: 18 nouveaux engagés en 2016 dans les équipes, qui ont toutes été renforcées. Les conseillers représentent aujourd'hui à eux seuls 72,2 ETP.

5. L'année en quelques chiffres

Les graphiques et tableaux dressent le bilan de l'année écoulée en quelques chiffres-clés.

Nous avons émis pour plus de 136 millions d'euros de factures. Ce montant, en hausse sensible par rapport à 2015 est le reflet de l'activité de nos membres. La retenue de 6,50% est le principal produit (42.3%) que l'on retrouve dans le budget propre à la structure de SMart. (voir page suivante).

BUDGET DE L'ACTIVITÉ DES MEMBRES

Produits	2015		2016	
	Montant (€)	%	Montant (€)	%
Chiffre d'affaires "Activités"	€ 72 071 039,34	58,6%	€ 81 047 629,14	59,6%
Chiffre d'affaires "Contrats"	€ 50 826 191,89	41,4%	€ 55 033 418,10	40,4%
Total Produits	€ 122 897 231,23	100,0%	€ 136 081 047,24	100,0%
Charges	Montant (€)	%	Montant (€)	%
Concessions de droits d'auteurs	€ 2 784 950,84	2,3%	€ 3 389 905,72	2,5%
Frais, achats & charges	€ 17 473 964,89	14,2%	€ 18 379 542,19	13,5%
Salaires bruts	€ 60 476 652,15	49,2%	€ 66 977 960,82	49,2%
Coûts patronaux	€ 33 684 512,96	27,4%	€ 35 479 492,35	26,1%
Participation des membres aux frais mutualisés (6,5% du chiffre d'affaires)	8 075 812,18	6,6%	€ 8 908 889,95	6,5%
Budget non consommé Reporté au bénéfice des activités sur l'exercice suivant Rem : comprend la part du chiffre d'affaires reporté sur l'exercice suivant	€ 401 338,21	0,3%	€ 2 945 256,21	2,2%
Total Charges (en ce compris le budget non consommé)	€ 122 897 231,23	100,0%	€ 136 081 047,24	100,0%

BUDGET PROPRE À LA STRUCTURE SMART

Lorsque nous parlons de « budget propre à la structure SMart », nous ne considérons que la part relative à la gestion des services mutualisés (accueil, conseil, locaux, études, formations, etc.). Par souci de clarté, nous excluons volontairement l'ensemble du budget qui relève des activités de nos membres.

Produits	2015		2016	
	Montant (€)	%	Montant (€)	%
Autres prestations aux membres (Locations d'espaces et de matériel, vans)	€ 677 731,86	3,4%	€ 613 079,55	2,9%
Autres produits	€ 259 459,22	1,3%	€ 242 839,79	1,2%
Cotisation des membres	€ 347 243,75	1,8%	€ 439 600,00	2,1%
Participation des membres aux frais mutualisés (6,5% du chiffre d'affaires)	€ 8 075 812,18	40,9%	€ 8 908 889,95	42,3%
Prestations client externes	€ 457 158,26	2,3%	€ 468 846,60	2,2%
Production immobilisée (investissements immatériels)	€ 1 807 195,77	9,2%	€ 1 268 793,98	6,0%
Produits issus de la mutualisation (réductions de charges, ristournes commerciales)	€ 8 008 475,27	40,6%	€ 8 986 268,77	42,7%
Subsides (APE, Activa, Education permanente)	€ 113 070,89	0,6%	€ 108 476,35	0,5%
Total Produits	€ 19 746 147,20	100,0%	€ 21 036 794,99	100,0%
Charges	Montant (€)	%	Montant (€)	%
Autres charges	€ 107 892,56	0,7%	€ 237 545,35	1,4%
Charges externes (loyers, prestations de service, achats)	€ 4 913 320,17	30,1%	€ 4 783 497,21	28,1%
Charges financières	€ 460 397,68	2,8%	€ 134 407,05	0,8%
Dotations aux amortissements	€ 1 724 918,98	10,6%	€ 2 045 860,45	12,0%
Personnel permanent (148 ETP en 2016)	€ 8 594 555,25	52,7%	€ 8 886 762,39	52,3%
Pertes liées aux faillites	€ 508 927,92	3,1%	€ 909 241,47	5,3%
Total Charges	€ 16 310 012,56	100,0%	€ 16 997 313,92	100,0%
Bénéfice	€ 3 436 134,64		€ 4 039 481,07	

UNE ANNÉE DE STABILISATION

En premier lieu, ce qui marque l'exercice 2016 sur le plan du budget, c'est la stabilisation de notre modèle économique, qui repose désormais clairement sur deux piliers principaux :

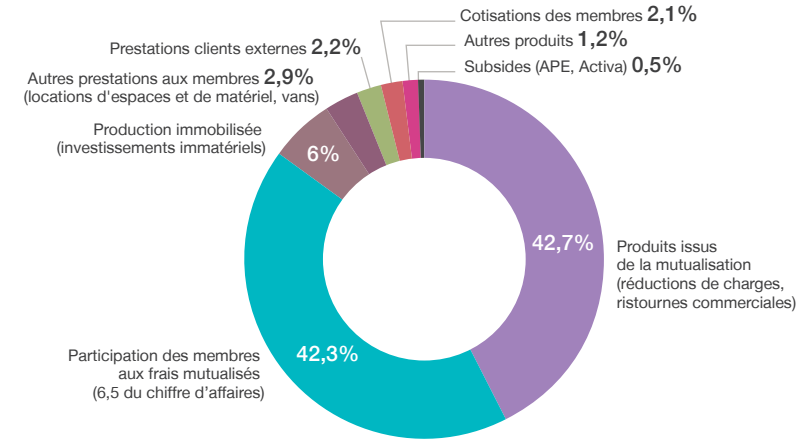
- la contribution (6,5%) basée sur le volume d'affaires : en mutualisant un outil de gestion, les utilisateurs et leurs clients contribuent de manière solidaire et égalitaire à son fonctionnement ;
- les ressources liées à la mutualisation : d'une part, l'utilisateur contribue de manière prévisible et stable dans le temps à sa protection sociale et à sa sécurité, via un système de multiplicateur. D'autre part, Smart s'efforce d'optimiser la gestion des risques (assurances, budget prévention, formation), de mobiliser les dégrèvements disponible en sa qualité d'entreprise employeur mutualisée (charges sociales ou précompte). Bien géré, ce système permet de dégager des moyens pour assurer le développement de Smart.

Ce modèle économique s'est montré favorable à SMART en 2016, grâce à une forte croissance de l'activité générale des membres, de l'ordre de 9,5%, dans un contexte économique général qui ne s'annonçait pourtant pas des plus porteurs !

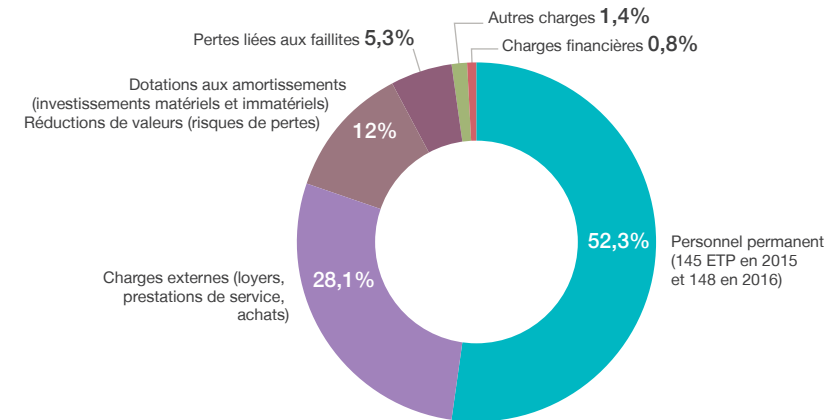
Le budget de fonctionnement est maîtrisé : les salaires progressent de 3,4 % à la fois en raison de phénomènes propres à la gestion des ressources humaines (indexation des salaires notamment), mais également parce que nous avons intégré des compétences qui auparavant étaient externalisées (expertise comptable, informatique). De ce fait, les charges externes diminuent. Depuis 2014 nous avons dû réaliser de fortes économies, et les efforts consentis à cette époque portent désormais leurs fruits.

Enfin, grâce à ces bons résultats économiques, la trésorerie s'est améliorée de manière significative (+3,7 millions€), ce qui permet de réduire les frais financiers (intérêts d'emprunt).

BUDGET PROPRE À LA STRUCTURE SMART : PRODUITS



BUDGET PROPRE À LA STRUCTURE SMART : CHARGES



II. Une entreprise d'économie sociale

1. Les outils: Contrats et Activités

Les usagers de nos services sont des travailleurs autonomes qui gèrent eux-mêmes leurs parcours professionnels, en relation directe avec leurs clients ou donneurs d'ordre. Nos outils de gestion des Contrats et des Activités sont conçus pour répondre à leurs spécificités. Ils offrent aux travailleurs la possibilité de construire et préserver leurs droits sociaux en leur permettant de déclarer leurs prestations plus aisément et en toute sécurité. Ils bénéficient d'un paiement garanti, sans devoir se soucier eux-mêmes des mauvais payeurs, et d'une assurance individuelle avantageuse (voir plus bas).

LES CONTRATS

Le Contrat est le premier en date des outils que nous avons mis au point dès notre création pour permettre à nos membres de gérer leurs engagements de façon autonome, en déterminant eux-mêmes une série de paramètres – notamment le précompte qui correspond le mieux à leur situation. Pour rappel, un simulateur en ligne permet à chacun de connaître sa rémunération à l'avance. Le paiement de la prestation est effectué endéans les 7 jours ouvrables. Nous nous chargeons de prélever toutes les cotisations, d'établir les fiches fiscales et salariales ainsi que

le formulaire C4. Avec l'outil de contrat «3 en 1», un seul encodage permet de générer le bon de commande qui doit être cosigné par le membre et son donneur d'ordre, le contrat noué entre le travailleur et Productions Associées, et éventuellement le formulaire de déclaration de frais.

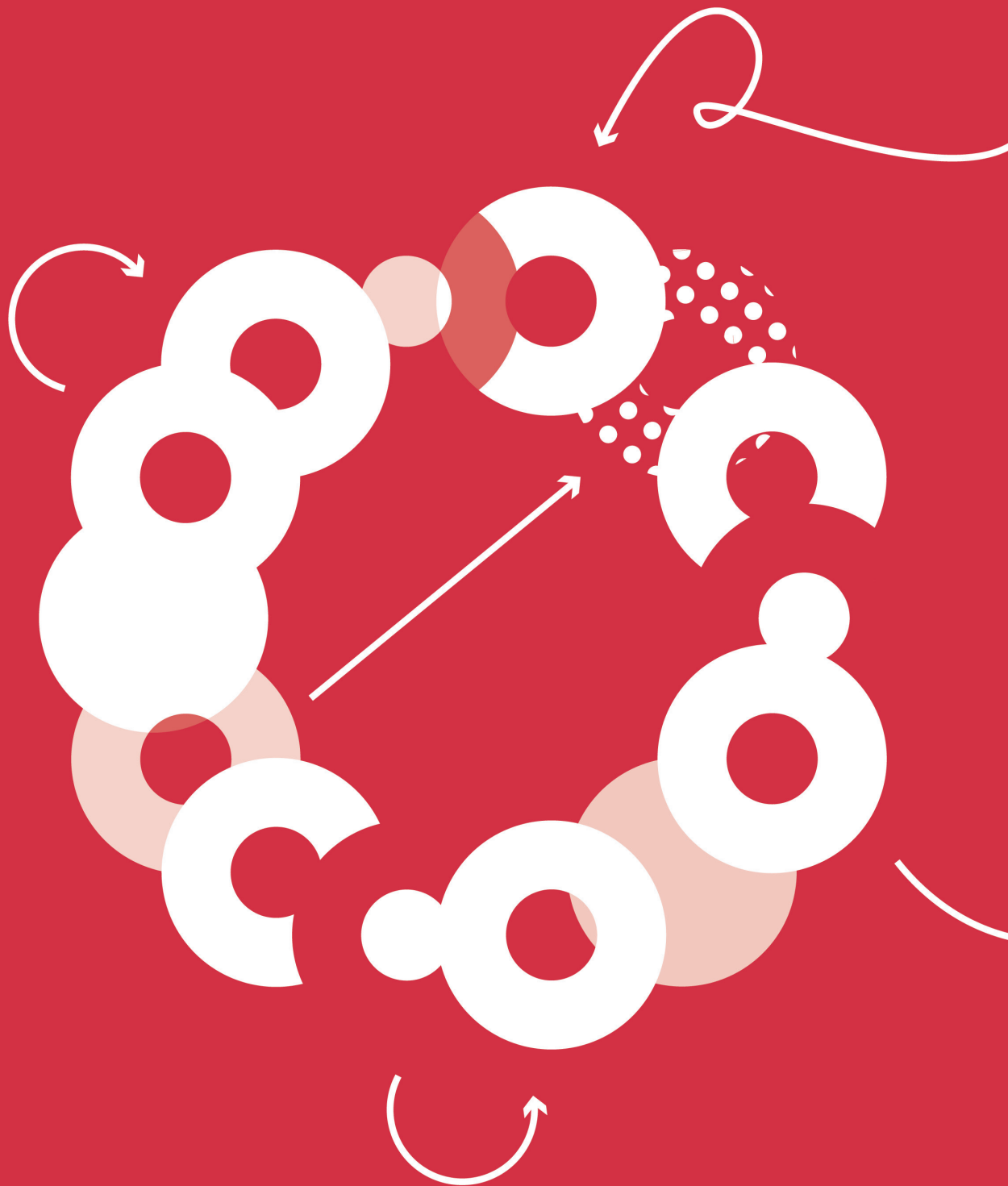
Par ailleurs, le Palais de l'Intérim continue, en tant que Bureau Social pour Artistes (BSA), d'accueillir des créatifs et autres prestataires qui travaillent pour le compte d'un tiers.

LES ACTIVITÉS

Une Activité est une mini-structure qui permet d'administrer et de facturer des projets, de les organiser sur le plan administratif, de manière **légale**, en **toute sécurité** et sous le statut de salarié.

Concrètement, l'outil de gestion d'Activités permet aux participants d'alimenter un budget dédié à leurs projets sans devoir créer une société ou une asbl. Ce budget leur permet de financer des contrats d'engagement, de rembourser des dépenses professionnelles ou de payer des concessions de droits. Il est parfaitement adapté aux besoins des travailleurs ayant une activité professionnelle multi-facettes et agissant essentiellement en tant que travailleurs autonomes (sans lien de subordination). Il permet la collaboration avec un collectif ou des associés, le remboursement d'une large palette de frais professionnels, la réception et la gestion de subventions publiques, la facturation de droits d'auteur ou de ventes d'œuvres et de réalisations diverses. Les participants d'une *Activité* bénéficient de l'encadrement personnalisé de nos conseillers, qui les accompagnent et assurent avec eux la gestion de leurs projets.

La part prise par les Activités dans le chiffre d'affaires de SMart n'a cessé de croître. Cette évolution atteste du fait que SMart devient de plus en plus une entreprise partagée, au sein de laquelle les membres, aujourd'hui sociétaires de la coopérative, sont susceptibles de développer, via leur(s) Activité(s), l'ensemble de leurs projets professionnels.



Notons qu'en 2016, une Activité particulière a été ouverte pour les coursiers à vélo, pour qui a été créée une plateforme sur mesure. Notre collaboration avec Take Eat Easy et Deliveroo nous a permis de négocier pour ces travailleurs de meilleures conditions salariales mais également de faire prévaloir la sécurité lors de leurs prestations (contrôle médicaux, assurance étendue, sensibilisation au port du casque et à la sécurité routière). Lorsque Take Eat Easy a été placé en redressement judiciaire, en juillet 2016, SMart a assumé le versement de quelque 340.000 euros en salaires impayés, et est donc devenue elle-même créancière de cette société.

2. L'informatique : à votre service !

L'outil informatique chez SMart rencontre deux objectifs majeurs. D'une part, il permet à nos conseillers d'organiser au mieux leur activité d'accompagnement et de support auprès des membres dans leurs démarches professionnelles : production de documents légaux, paiement de charges professionnelles, historique des relations avec SMart, etc. D'autre part, il vise à donner à ces membres les moyens de gérer et développer leurs activités de la façon la plus autonome possible.

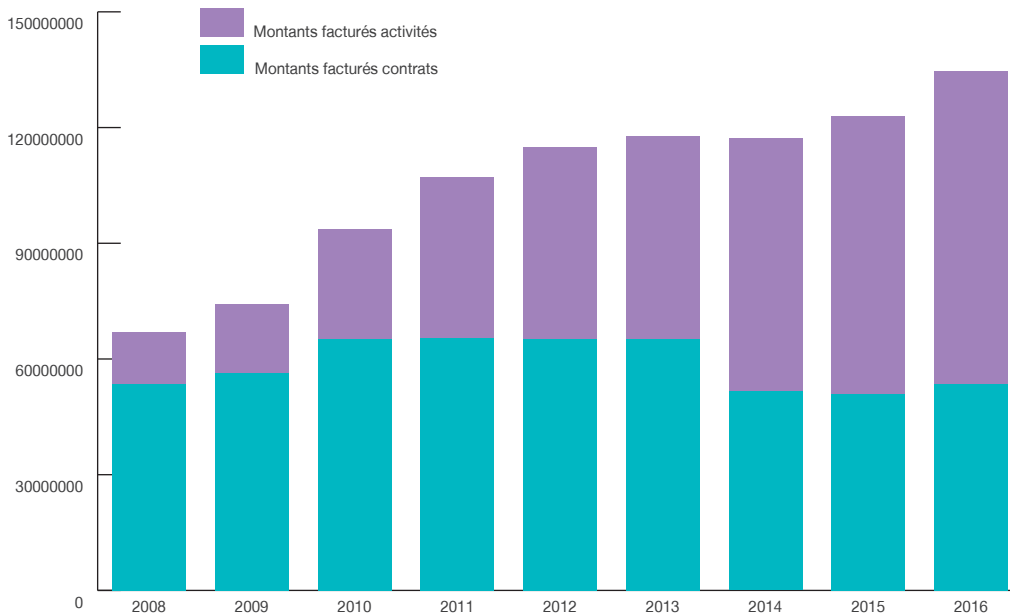
*« Bonjour,
Je viens de faire mon 1^{er}
devis avec confirmation
de l'accord du client
par email. J'aimerais
juste vous dire: MERCI
et BRAVO pour cette
nouvelle procédure hyper
pratique ! C'est top ! »
Mathieux*

Tout au long des années, l'informatique chez SMart a favorisé la mutualisation des ressources et l'autonomisation des travailleurs. En automatisant une série d'actes de gestion, elle a libéré les usagers d'une charge administrative considérable et les a aidés à établir une relation structurante et professionnelle avec leurs donneurs d'ordre.

Cette double mission : **interne** vis-à-vis de nos permanents et **externe** vis-à-vis de nos usagers, était jusqu'il y a peu assumée par deux équipes distinctes, le service IT et le service « développement », désormais toutes deux intégrées au sein de la Direction des Services Informatiques (DSI).

La première est chargée d'organiser, de maintenir et de faire vivre les activités liées à la bureautique (PC's, impressions, téléphonie, WiFi...), à la maintenance de l'infrastructure des serveurs et du réseau, à la gestion des accès, etc. Parmi les réalisations majeures de l'équipe IT en 2016, citons :

- ① la mise en place de nouveaux serveurs (DB et applicatif) permettant la mise à jour de l'outil de dématérialisation des documents (EasyForm).
- ② la migration du parc informatique vers l'environnement Windows 7 et le renouvellement d'une partie importante de notre matériel.
- ③ la définition et la mise en place d'une couverture WiFi globale (à Saint-Gilles, à LaVallée et dans toutes nos antennes régionales).
- ④ un support notable au processus SMart In Progress (par l'aménagement de notre site, la mise en place d'un forum...)
- ⑤ une intervention efficace lors des attaques informatiques (crypto-virus, DOS...) à la suite desquelles il a fallu restaurer quelque 200.000 fichiers. Tout cela parce que, vraisemblablement, quatre messages pernicieux sont passés entre les mailles du filet de sécurité SMart, sur un total de plus de cinq millions (!) de pourriels bloqués en 2016.



Facturés	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Contrats	53.519.624	56.307.017	65.255.525	65.384.542	65.221.098	65.255.718	51.580.196	50.831.046	55.033.418
Activités	13.265.501	17.969.508	28.372.044	41.754.358	49.586.640	52.486.220	65.601.868	72.073.745	81.047.629
Totaux	66.785.125	74.276.525	93.627.569	107.138.900	114.807.737	117.741.938	117.182.062	122.904.791	136.081.047

Comme son nom l'indique, l'équipe « Développement » a pour tâche, quant à elle, de développer de nouvelles fonctionnalités (projets), de corriger des erreurs ou des dysfonctionnements (c'est ce qu'on appelle la maintenance corrective) et d'améliorer par petites touches les applications existantes (la maintenance évolutive). Les principaux chantiers qu'elle a menés à bien en 2016 sont :

- la dématérialisation du Bon de Commande (BdC)
- l'introduction de la facturation des formateurs dans une nouvelle entité du Groupe SMart, l'asbl Formateurs Associés.
- la simplification du calcul des salaires des intermittents.

Nous ne pouvons que nous féliciter du regroupement de toutes les fonctions informatiques au sein de la Direction du Service informatique, mais aussi de l'intégration de l'ensemble du Service au sein du groupe SMart.

Dans les enjeux à venir figurent en particulier la contribution de la DSI au développement international de SMart et le rôle qu'elle sera amenée à jouer dans l'évolution du Groupe, telle qu'elle a été définie dans le Plan d'Orientation stratégique SMart 2020.

3. SMart Agora 2016: année-charnière et nouveau rôle

Après sept ans consacrés à la représentation sur le web des créations des membres de SMart au travers de profils et de galeries, nous avons perçu un changement significatif dans les attentes des utilisateurs du site smartagora.com. La question n'était plus « où puis-je montrer mes œuvres ? », mais de plus en plus souvent « où les donneurs d'ordres peuvent-ils nous solliciter, nous chercher et nous choisir pour leurs prestations à effectuer ? ». La vocation de smartagora a donc été progressivement repensée, partant d'une galerie ouverte pour devenir bientôt un répertoire de compétences et de talents. Un outil de grande ampleur puisque 5450 membres de SMart ont choisi de se présenter par cet agora.

D'un autre côté, les donneurs d'ordres et les membres peuvent utiliser un moteur de recherche (par profession, par région) pour trouver leurs collaborateurs. Ils peuvent également passer des offres de jobs et d'emplois qui ont l'avantage de susciter les réponses de travailleurs motivés, permettant de contourner une recherche active dans les profils.

Les réponses à ces annonces sont nombreuses, et nous recevons régulièrement les retours de donneurs d'ordre satisfaits des résultats de leur appel. On y retrouve en outre de ponctuels recrutements pour des contrats à plein temps ou à durée déterminée, qui sortent donc du cadre des outils de SMart, ce qui nous réjouit tout autant pour nos utilisateurs.

56.000 utilisateurs en 2016, 400 profils ajoutés en 2016, 120 annonces de prestations ou de recrutement, et un défilé permanent de métiers de toutes catégories : informatique (développement, design, système), stylistes et designers, professeurs de yoga,

de feng-shui, de musique, de langues, rédacteurs et journalistes, guides pour villes et musées, éco-conseillers, chauffeurs, et bien entendu un grand nombre de techniciens du spectacle et d'artistes de toutes disciplines.

Dans ce nouveau contexte, une version entièrement repensée de smartagora.com est en cours d'implémentation.

4. Assurances, prévention des risques et santé au travail

La sécurisation des trajectoires professionnelles étant l'un des principaux objectifs de SMart, nous n'avons eu de cesse de construire au profit de nos utilisateurs des systèmes d'assurances qui les couvrent dans la plus grande partie des situations de travail, au plus près de leurs réalités de travailleurs « atypiques ». Ainsi, les accords conclus avec les compagnies AXA et Ethias permettent à nos membres, pour leurs contrats prestés via notre structure, de bénéficier des quatre assurances individuelles suivantes :

- **Une assurance « accidents du travail et chemin du travail »** : couvrant les accidents survenus pendant les jours de prestations dans le cadre d'un Contrat SMart.
- **Une assurance « vie privée »** : pour les accidents survenus les jours où le membre n'est pas couvert sous Contrat SMart et ce, pour une durée d'un an à l'issue de son dernier contrat.
- **Une assistance « SmartBe Business Mobility »** couvrant nos utilisateurs lors des missions professionnelles à l'étranger, en ce compris les jours off et les déplacements.
- **Une assurance « responsabilité civile »** couvrant les dommages causés à des tiers, qu'ils soient corporels ou matériels.

MIEUX VAUT PRÉVENIR...

Au-delà de la couverture de ces risques, leur prévention apparaît comme un enjeu majeur pour SMart. Nous adoptons une vision à long terme et durable de notre projet, dans laquelle le travail doit pouvoir s'exécuter dans les conditions les plus sûres et les plus saines possibles pour tout le monde. Si les conséquences matérielles d'un accident du travail peuvent être chiffrées et prises en charge par nos assurances, les implications humaines n'ont quant à elles pas de prix : risque d'incapacité permanente ou de impossibilité de poursuivre son activité comme avant, avec de graves répercussions sur la vie sociale,...

Ainsi, en partenariat avec nos assureurs, nous ambitionnons de provoquer une vraie prise de conscience dans toute la communauté SMart (utilisateurs, clients, partenaires) et de faire naître une culture de la prévention des risques.

Concrètement, un plan de prévention est élaboré pour les années 2016 à 2020. Décliné en périodes annuelles, il fait l'objet d'une évaluation régulière. Ces actions ciblent les différentes parties prenantes (accompagnateurs, utilisateurs, clients et partenaires).

Par exemple :

- Un travail important de sensibilisation et de formation des équipes d'accompagnement sur le terrain a été réalisé pour mieux accompagner les membres-travailleurs dans l'appréhension et la prévention des risques liés à leurs activités.
- Le recrutement en septembre 2016 d'un conseiller en prévention niveau 1.
- La mise à disposition d'informations liées à la sécurité au travail lors de l'encodage d'un contrat par un utilisateur.
- Le signalement à nos services, par les utilisateurs, des risques éventuels liés à leurs activités pour permettre une meilleure prise en charge, ou la mise en place de la visite médicale obligatoire.

DURES CHUTES

Ces actions ne doivent pas occulter la réalité de l'accidentologie chez SMart, dont les caractéristiques ci-après doivent nous pousser à intensifier nos efforts.

En 2016, nous avons enregistré au total 94 accidents sur le lieu du travail (dont 53 accidents « chômeurs ») et 13 accidents sur le chemin du travail, qui ont mené à 1750 jours d'incapacité, pour un coût provisoire qui pourrait atteindre 1,1 million € (montant évolutif).

Les accidents « chômeurs » sur le lieu du travail (avec une incapacité temporaire ou permanente) sont majoritairement liés à des chutes de personnes (38%), des chutes d'objets (13%), des pertes de contrôle d'objets (10%) et à des problèmes liés à la manutention (caisses, flycases..., 8%).

En termes de jours d'incapacité du travail, les cas les plus importants et graves sont des accidents lors de manutentions et des chutes d'échelles et escaliers.

L'année 2016 ayant été marquée par une forte croissance du nombre de coursiers à vélo au sein du groupe SMart, nous avons de fait constaté une augmentation des accidents touchant ces utilisateurs (41% des accidents survenus sur le lieu du travail en 2016). Un plan de prévention qui cible ce groupe particulier a été mis en place, en collaboration avec notre principal client auquel sont facturées les prestations des coursiers à vélo.

En 2016, 86 activités ont bénéficié de la couverture d'assurance en « responsabilité civile ». L'ensemble des dégâts couverts par cette assurance est provisionné à hauteur de 99.000€.

5. Aides au financement : leasing

SMart a imaginé des solutions pratiques pour soutenir les membres dans leurs besoins immédiats de financement. C'est ainsi que les administrateurs d'une *Activité* peuvent se procurer en **leasing** du matériel professionnel que nous achetons à leur demande. Ils peuvent de cette manière bénéficier d'un équipement de pointe qu'ils n'auraient pas les moyens de se procurer autrement. Les achats portent principalement sur du matériel informatique, audiovisuel et photo.

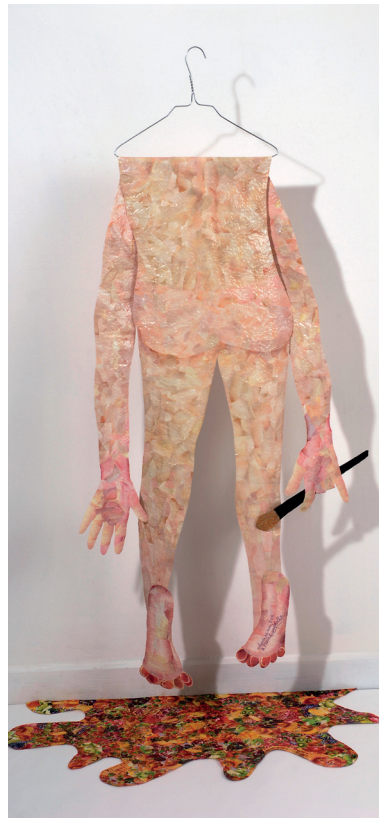
Les demandes de leasing ont diminué en 2016, de manière plus sensible encore qu'en 2015. Cette tendance s'explique très probablement par le fait que le montant des achats autorisés via les notes de frais est passé en 2015 de 250 à 1000€. Quand les montants en jeu sont modestes, il peut donc s'avérer plus intéressant d'acheter directement le petit matériel dont on a besoin, sans passer par un leasing. La valeur totale des encours n'a cependant pas diminué dans la même proportion, car l'un des achats en leasing portait sur un montant important (près de 50.000€). Cette tendance à réserver le leasing pour des achats plus onéreux se vérifie dans la valeur moyenne des contrats, qui a de nouveau sensiblement augmenté (+ 7.30%), ainsi que dans la mensualité moyenne (+ 10,10%). Il faut noter enfin que la durée du leasing tend également à augmenter : 15 mois en 2016, contre 14 en 2015.

Situation à :	déc. 2016	déc. 2015	déc. 2014
Nouveaux contrats durant l'année	248	335	368
Nombre de leasings en cours	157	202	185
Valeur totale des encours	€ 314.885	€ 390.842	€ 304.685
Valeur totale des contrats/avenants	€ 529.024	€ 634.376	€ 512.691
Durée moyenne d'un leasing (en mois)	15	14	13
Valeur moyenne d'un contrat	€ 3370	€ 3140	€ 2771
Mensualité moyenne	€ 291	€ 263	€ 285
Intérêts cumulés depuis le début de l'année	€ 18.322	€ 19.337	€ 16.555

6. Fonds d'indemnisation

Les attentats de Paris en novembre 2015, l'instauration du niveau 4 d'alerte sécuritaire en Belgique ont conduit à un ralentissement très net de l'activité économique. Les conséquences ont été plus sévères encore pour Bruxelles, suite aux attentats du 22 mars 2016.

La fermeture des théâtres et de certains centres d'enseignement et de formation, l'annulation de nombreux événements, de concerts, de visites guidées, de conférences diverses ont eu un impact sévère sur les résultats des entreprises qui en sont les organisatrices. On le sait, ces entreprises sont grandes consommatrices d'emplois précaires, d'intermittents, de contrats de prestations conclus à «flux tendu». La situation de crise a donc provoqué une multitude d'annulations de ce type de jobs, particulièrement dans les secteurs de la culture et de l'événementiel. Ces annulations ont également affecté des prestations comme celles de formateurs, de conférenciers ou de guides.



SMart s'est attelé à évaluer la perte sèche que ces travailleurs ont subie de plein fouet. Nous avons pris la décision en décembre 2015 de constituer un fonds d'indemnisation pour tous ces membres dont les jobs ont été annulés, décision reconduite en mars de l'année dernière. En 2015 nous avons indemnisé 95 personnes pour un montant total de 19.660 €. En 2016, 48 personnes ont perçu une indemnisation, pour un total de 4600 €.

Cette initiative a été largement relayée par la presse au moment de son lancement et a connu un grand retentissement public. Au-delà d'un soutien ponctuel pour répondre aux conséquences d'une actualité tragique, elle pose la question de la sécurisation des parcours professionnels des freelances et autres intermittents. Elle représente un plaidoyer pour que les travailleurs intermittents et précaires soient pris en compte au plus haut niveau politique.

Fanny Viollet, La mort du peintre, 2006, coll. SMart.



III. Creative Spots

Pionnier en Belgique en matière de coworking pour les métiers de la création, SMart a développé des projets immobiliers destinés à couvrir ses besoins propres tout en proposant à divers partenaires des espaces partagés et des services mutualisés (chauffage, téléphonie, entretien et maintenance des locaux, etc.). Chacun peut, de cette manière, bénéficier à moindre coût de services plus difficilement accessibles autrement. Ces espaces misent sur la dynamique du partage, l'effet de proximité entre les occupants et la fertilisation croisée des projets. De nouveaux lieux ont été ouverts en 2016.

1. Des espaces mutualisés

EN RÉGION BRUXELLOISE

A **Saint-Gilles**, plusieurs associations et créateurs louent des bureaux dans nos immeubles des rues Féron et Coenraets, notamment l'asbl **Culture et Démocratie**, qui partage avec nous ses ressources documentaires. Nous hébergeons également l'asbl **Bah Voyons !** qui a lancé le projet Kilti et propose à ses abonnés des «paniers culturels» sur le modèle des paniers de légumes bio.

Dans un vaste bâtiment de la rue Coenraets, la **Brussels Art Factory** (BAF) réunit une cinquantaine de créateurs qui se partagent une trentaine d'ateliers. Ils sont actifs dans les arts plastiques et graphiques, le stylisme, le design, la vidéo, la photographie, etc. Par les expositions et événements artistiques qu'ils organisent au sein de la BAF, ils bénéficient de la visibilité et de la force de frappe que donne un collectif. Indirectement, ils contribuent au rayonnement culturel de SMart. Le lieu permet d'accueillir en outre de nombreuses manifestations. La BAF s'est agrandie en 2016, en occupant de nouveaux espaces aux troisième et quatrième étages du même bâtiment.

Dans un immeuble voisin, deux vastes plateaux récemment réaménagés accueillent l'équipe de **CoopCity**.

A travers ses différents programmes d'accompagnement, cette structure dont nous sommes partenaire aide les porteurs de projets à mettre sur pied leurs idées et à développer leurs activités, dans une perspective d'économie sociale.

Les travaux entamés en 2016 pour déménager l'accueil de la rue Féron à la rue Coenraets ont abouti, au printemps 2017, à l'inauguration d'un nouvel espace de coworking commun à SMart et à CoopCity, qui a été baptisé «Kop».

Ce lieu est destiné aux visiteurs et aux travailleurs permanents de SMart, de CoopCity et de toutes les structures hébergées dans les bâtiments (BAF, Culture et Démocratie) ainsi que PLS et SolSoc.

Il comporte une salle mutualisée pour les sessions d'info de SMart et pour les réunions organisées par CoopCity, un grand espace collectif équipé de plusieurs postes de travail, deux locaux isolés pour ceux qui veulent travailler dans une atmosphère plus calme, ainsi qu'une petite pièce insonorisée qui permettra de réaliser des enregistrements audio, des rencontres avec des journalistes ou des vidéo-conférences.

C'est également dans cet espace d'accueil qu'a désormais pris place le centre de documentation conjoint de SMart et de Culture & Démocratie, qui met à la disposition du public une collection de livres spécialisés, ainsi que des journaux et magazines.

Officiellement inauguré à **Molenbeek** en septembre 2015, le **Centre LaVallée** s'est acquis d'emblée une belle réputation dans le milieu artistique bruxellois. Il héberge 130 occupants permanents exerçant les métiers les plus variés. On y rencontre notamment des plasticien(ne)s, des graphistes, des designers, des vidéastes, des créateurs/trices numériques, des artisan(e)s, des constructeurs, des créateurs bois et métal, des stylistes, des journalistes, des agences de booking, ou encore des animateurs/trices de projets à caractère social. Si l'on y ajoute les occupants temporaires (pour une exposition, une résidence, etc.) on arrive à un total de plus de 400 personnes qui, sur l'année 2016, ont profité de cette infrastructure exceptionnelle.

LaVallée doit son nom à la rue où sont implantés les bâtiments qui le composent, dans le quartier Ribeaucourt/Yser, à deux pas des immeubles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Avant d'être laissé à l'abandon, le site était occupé par une blanchisserie industrielle. Les locaux ont été réaménagés peu à peu, de manière à pouvoir être utilisés comme bureaux ou comme ateliers. Des salles de dimension beaucoup plus vastes servent de lieux d'exposition et permettent d'accueillir un large public pour des fêtes ou des événements divers.

La zone urbaine dans laquelle s'est implanté ce centre est située dans une commune plutôt populaire. S'y installer a permis à SMart de renforcer son ancrage dans cette partie de Bruxelles, en veillant à s'y intégrer, ce qui n'est pas chose aisée.

Cet apport a cependant été d'emblée perçu positivement par les pouvoirs publics, qui ont décerné à LaVallée en janvier 2016, le titre de « **Molenbeekois de l'année** ».

Des artistes ont développé des projets ponctuels en lien avec le quartier, mais avec peu de résultats notables. Il s'avère plus efficace de collaborer avec des personnes qui ont déjà des contacts sur place, en essayant de trouver des points d'intérêt communs. LaVallée s'efforce dès lors de soutenir des structures locales en leur donnant accès à des espaces gratuitement ou à des prix modiques. Ainsi, une salle de 200 m² est mise à la disposition d'un professeur de boxe qui travaille avec 25 jeunes du quartier. Et maintenant, des résidents de LaVallée vont faire de la boxe avec ces jeunes !

Par ailleurs, le Centre compte désormais parmi ses résidents l'association de femmes « Nouvelle Génération », qui organise notamment des cours d'arabe et propose aux femmes du quartier un accompagnement dans le développement économique de leurs activités, pour qu'elles puissent à terme officialiser leur travail.

Les circonstances particulières rencontrées à Molenbeek suite aux attentats terroristes de Paris en novembre 2015, puis de Bruxelles au printemps 2016, ont amené le Centre LaVallée à renforcer son engagement citoyen auprès des habitants du quartier, en s'associant à des acteurs culturels privés et publics soucieux de mettre en place des actions destinées à montrer un autre visage de la commune.

LaVallée a pour vocation première de proposer des services logistiques de soutien à la production artistique et aux travailleurs autonomes. Son objectif principal est de donner vie à un « tiers lieu »,

un espace de travail, de rencontre et partage pour les créateurs.

Son projet se concrétise selon trois pôles d'activité.

- La mise à disposition d'espaces pour les entrepreneurs créatifs.
- La location d'une grande salle multifonction à des organisateurs extérieurs pour des manifestations ponctuelles (expo, conférence, performances, etc.).
- La production d'événements par LaVallée/SMart.

Nous assurons une animation des lieux en organisant des événements destinés à faire se rencontrer les occupants, de manière à créer une synergie entre eux. C'est ainsi que les Apéros LaVallée organisés à dix reprises entre mai et septembre ont rassemblé selon les jours de 100 à 500 personnes.

AU PLAN INTERNATIONAL

En même temps qu'il renforçait son implantation locale, le centre LaVallée a commencé à s'inscrire dans des réseaux internationaux.

SMart a d'abord répondu à un appel d'offre européen qui avait pour but la constitution et le développement d'un réseau de lieux de création. Même si c'est le British Council qui a remporté cette offre, LaVallée, arrivé en deuxième position, a été choisi pour accueillir en avril 2016 la rencontre inaugurale du réseau European Creative Hubs (ECH), qui réunissait les responsables d'une dizaine de lieux de création implantés en Grèce, en Espagne, Italie, Allemagne, Angleterre et France.

Parallèlement à son insertion dans le réseau ECH, LaVallée a été invité par la Ville et les Ateliers créatifs de Montréal à participer, dans le cadre du Forum mondial de l'économie sociale, à une rencontre internationale avec différents organismes gérant des ateliers d'artistes et de créateurs, qui proposent également des résidences. La question à l'ordre du jour était : « Le rôle de la culture dans la dynamisation des quartiers ».

Enfin, LaVallée a pris l'initiative de tenter de lancer un réseau spécifique avec des projets similaires au sien en Europe, partageant les mêmes valeurs et les mêmes buts, en commençant par une collaboration avec les animateurs d'Urban Spree, un centre de création emblématique qui niche dans un vieux bâtiment de briques et de béton à Berlin (voir plus bas).

Notre effort de mutualisation porte aussi sur les réseaux sociaux : croiser les réseaux de chacun permet de démultiplier la visibilité de tous.

Pour la location de salles à des organisateurs extérieurs, nous disposons d'un espace de 750 m² et pratiquons différents tarifs selon la nature de l'événement. Nous alternons en effet l'accueil de pratiques créatrices (expositions, performances, festivals...), pour lesquelles nous pratiquons des prix réduits, et d'activités plus orientées vers le monde entrepreneurial. Cette balance est importante pour notre modèle économique. C'est grâce à elle que nous pouvons apporter notre soutien à des créateurs locaux qui n'ont pas les moyens d'accéder aux espaces traditionnellement proposés à Bruxelles.

La production d'événements originaux est le troisième pôle d'activités de LaVallée. Nous en reparlerons un peu plus bas.

EN WALLONIE

L'antenne de **SMart Charleroi** a quitté l'immeuble du Vecteur qu'elle occupait depuis plusieurs années pour établir ses bureaux au sein d'une belle maison de maître. **L'Espace Audent** (du nom du boulevard où cette maison est située) met aujourd'hui des postes de travail à la disposition des membres qui fréquentent le lieu, ce qui engendre une nouvelle dynamique dans une ville en rapide transformation.

L'équipe montoise a fêté l'automne dernier le dixième anniversaire de son implantation dans la capitale hainuyère et le deuxième anniversaire du **Centre des Belneux**. Cet immeuble de caractère avec jardin, propose 19 postes de travail et une salle de réunion régulièrement louée pour des activités diverses. Ainsi, l'un de ses nouveaux locataires, la Ligue d'Impro, y organise chaque semaine des cours et des spectacles.

A Liège, la dynamique qui conduit à la création d'espaces mutualisés spécifiquement destinés aux créateurs connaît une intensité particulière.

Le Centre créatif des Tanneurs, qui abrite notre antenne, a été le premier en Wallonie à proposer des bureaux à des membres, qui cohabitent avec les permanents et profitent comme eux

des locaux communs (cuisine, salle de réunion). Il s'inscrit dans un réseau d'espaces partagés dont la gestion a été confiée au Comptoir des Ressources Créatives, Un réseau dont fait également partie la **Brasserie Haecht**, propriété dont la Ville a mis gratuitement un étage à notre disposition, à condition que nous l'aménagions pour en faire des ateliers destinés à des créateurs (www.comptoirdesressourcescreatives.be).

Par ailleurs, SMart est représentée au conseil d'administration de la coopérative à finalité sociale **DynamoCoop**, qui a pour vocation l'achat groupé d'infrastructures destinées à accueillir, favoriser et diffuser le développement de projets artistiques et créatifs dans la région (voir www.dynamocoop.be). Cette jeune entreprise s'est portée acquéreuse de deux immeubles à Liège, **L'Espace Dony**, qui accueille des ateliers d'artistes et de créateurs, puis, en octobre 2016, **L'Espace Kultura**, qui redonne vie aux locaux occupés autrefois dans la rue Roture par le mythique Cirque Divers pour leur affecter une mission de création et de diffusion artistiques pluridisciplinaires. La qualité de son projet à valu à DynamoCoop le Prix de l'Économie sociale 2016.

Tous les lieux sur : www.creativespot.be

2. Des foyers d'activation culturelle

Lieux de travail pour les occupants, ces espaces partagés ont également une importante dimension culturelle qui les met en relation avec des publics diversifiés. Ils permettent en effet l'organisation ou l'accueil de manifestations multiples, dont l'ampleur varie en fonction de l'espace disponible et qui vont de l'exposition de quelques œuvres dans une vitrine ou une salle de réunion à l'événement fortement médiatisé réunissant plusieurs centaines de personnes.

Sans entrer dans le détail d'une programmation foisonnante, il convient d'épingler quelques tendances et activités marquantes.

A Mons, du 8 juin au 8 septembre 2016, le **Centre de Création des Belneux** a présenté une partie de la collection « Portrait d'Artistes ». Plusieurs locataires de l'immeuble ont ouvert au public les portes de leur atelier le soir du vernissage. Le 8 octobre pour fêter son deuxième anniversaire, le **Centre** a organisé une journée de rencontres et de fête axée sur le thème de la coopération. Ce fut l'occasion d'organiser un marché des créateurs qui a réuni des illustrateurs, créateurs textiles, créateurs de bijoux, dessinateurs et plasticiens, membres hainuyers de SMart venus montrer et vendre leurs productions. Les locataires des Belneux ont encore une fois été de la partie. Certains ont prêté leur bureau pour accueillir les créateurs participant à ce marché ; d'autres ont présenté leurs propres réalisations ou assuré des animations pour les nombreux visiteurs. Par ailleurs, le hub créatif de la région de Mons et du Centre a proposé des ateliers de co-création destinés aux porteurs de projet entrepreneuriaux.

LA BRUSSELS ART FACTORY

2016 a commencé à la **BAF** par un déstockage d'ateliers. *« Il est temps de faire de la place dans mon atelier et de brader une bonne partie de mes travaux. Si vous aviez aimé une illustration ou une toile mais qu'elle était trop chère, c'est le moment ou jamais »*, écrivait une des artistes présentes dans son invitation à

l'événement. Ont suivi une journée porte ouverte lors du Parcours d'Artistes de Saint-Gilles, des expositions personnelles ou collectives, un week-end de conférences et d'ateliers – une dizaine de manifestations en tout sur l'année. La BAF a en outre abrité le tournage d'un clip vidéo.

LAVALLÉE

En septembre dernier, pour son premier anniversaire, LaVallée a accueilli le collectif Urban Spree (Berlin). Les similitudes de projets et de valeurs ont été tellement évidentes qu'un programme d'échange s'est aussitôt mis en place. 17 artistes berlinois ont été invités à montrer leurs œuvres à Bruxelles. Il ont réalisé des performances et animé des workshops. Des artistes de LaVallée et de la BAF exposeront à leur tour à Berlin en septembre prochain.

L'échange est un maître mot à LaVallée, où la programmation culturelle est souvent le fruit d'initiatives émanant des occupants du lieu ou de résidents occasionnels. Ainsi, en

juillet 2016, l'exposition LaMontagne (on appréciera le clin d'œil) a été mise sur pied par un collectif d'artistes qui se sont rencontrés à... LaVallée.

Parmi les autres événements marquants de l'année ayant attiré plusieurs centaines de visiteurs figure une ambitieuse exposition de groupe, «*If wishes were fishes*», qui a présenté en octobre les œuvres de vingt jeunes artistes issus de dix villes européennes. Il s'agissait d'une initiative de deux plasticiens, résidents du centre de création, qui ont invité des artistes dont le travail faisait écho à leurs interrogations communes: «*quelles formes l'art contemporain peut-il prendre dans notre contexte socio-politique? L'art doit-il en être le reflet?*» Dans le cadre de cette exposition, Impulse Bruxelles a organisé un de ses «*Business Apero Brussels*» trimestriels: une manière de faire se rencontrer des milieux à priori éloignés l'un de l'autre.

En novembre, LaVallée a accueilli «*Standaard*», un événement organisé par Quartz Ceramics Brussels (un résident du centre), qui mettait à l'honneur la céramique. Une quinzaine de stands offraient l'occasion de découvrir, admirer et acheter des sculptures, de la vaisselle, des bijoux. Performances et installations étaient également au programme.

Le Travel Storytelling Festival, qui a attiré plus de 2000 personnes sur la thématique du voyage différent, était quant à lui organisé par une Activité SMart.

Par les possibilités qu'ils offrent, les espaces collectifs de LaVallée sont très prisés. Le lieu a donc accueilli de nombreuses initiatives organisées par des partenaires extérieurs. Citons:

En avril, la Foire d'art contemporain Popposition: Off Art Brussel a regroupé 19 projets internationaux.

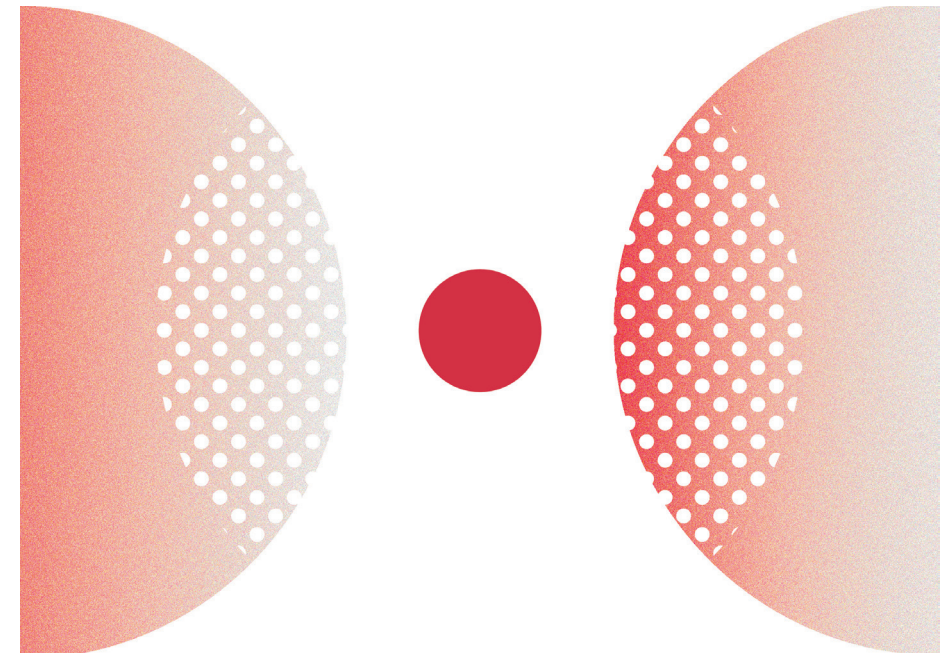
En mai, le festival Résonances, organisé par des étudiants de l'INSAS, a réuni cinquante artistes de tous horizons et attiré plus de 2000 visiteurs sur la thématique de l'engagement de l'artiste dans sa création. La seconde édition de ce festival s'est déroulée en avril 2017.

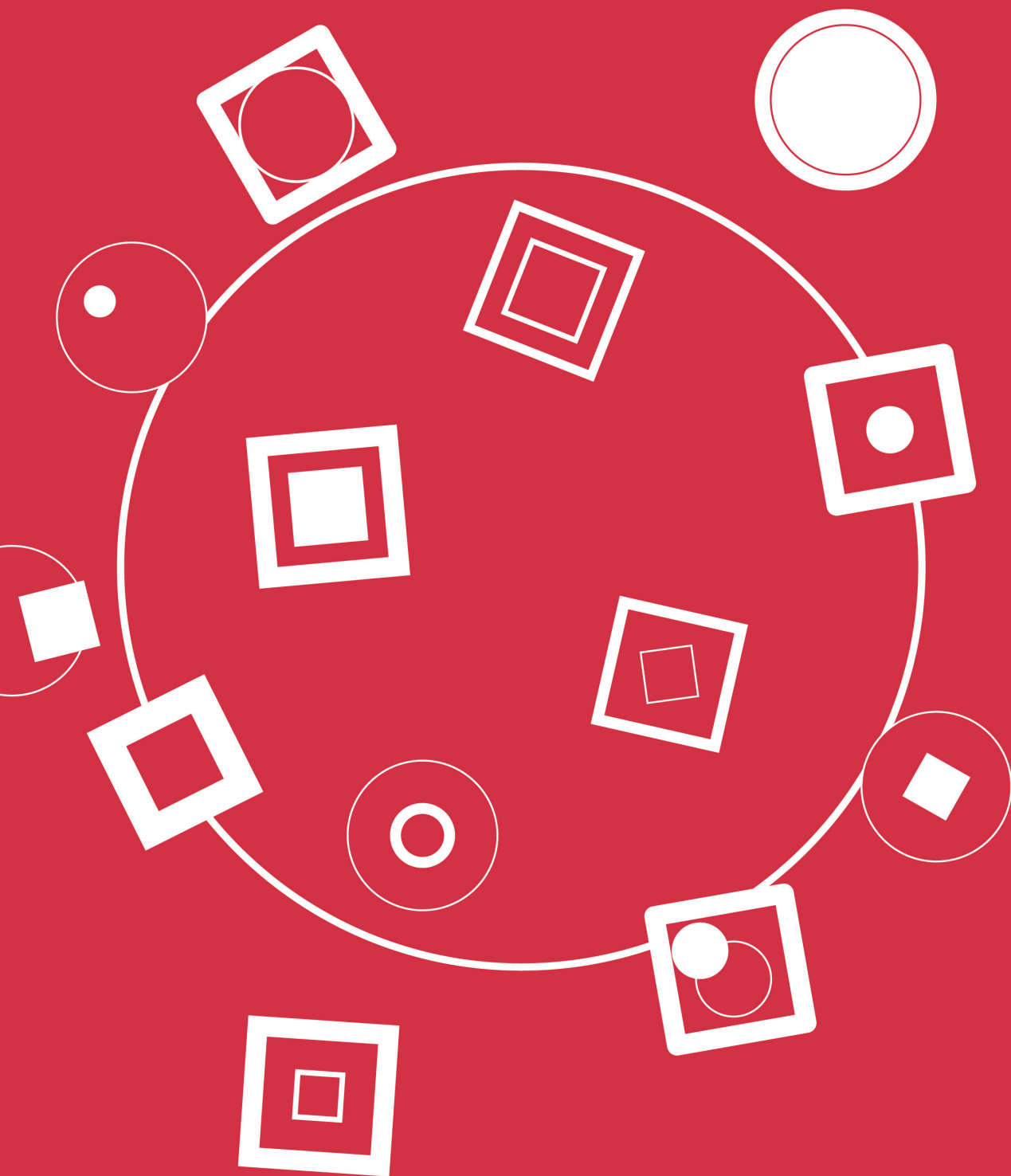
En mai encore, le projet Make Sense a pris ses quartiers à Molenbeek. Au programme: des workshops sur la création de meubles en palettes, dans une perspective de développement durable. Les meubles réalisés à cette occasion ont été offerts à des réfugiés (via Fedasil et le Petit-Château).

En juin, le centre a accueilli les jurys de fin d'année de l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles

30 artistes de l'organisation Refugees Got Talent ont effectué une résidence à LaVallée à la fin 2016. Cette résidence s'est clôturée par une exposition, des concerts et autres moments de rencontre.

www.creativespot.be
<https://fr-fr.facebook.com/lavalleebx/>





IV. Services d'accompagnement personnels

1. Information et accompagnement

CONSEILLER, UN MÉTIER EN ÉVOLUTION

Les conseillers sont en première ligne pour accueillir les membres, les informer, les orienter en fonction de leurs besoins spécifiques, les accompagner dans le développement de leurs projets, les aider à résoudre leurs problèmes de contrats ou de rapports avec les administrations, ou même à surmonter des différends survenus dans le cadre de leur travail. L'élargissement de notre public les amène désormais à intégrer davantage une dimension économique dans leur rôle d'accompagnateurs de projets, dans la mesure où certaines *Activités* ont avant tout un objectif de développement commercial.

Les années précédentes, certains conseillers se spécialisaient dans des matières spécifiques (mobilité internationale, assurances...). Ils servaient dès lors de référents permanents en interne, et en externe pour les membres qui avaient besoin de renseignements plus pointus. À partir de 2015, la manière d'aborder ces spécialisations a changé. Certains conseillers ont été chargés de missions d'intérêt collectif, de courte ou longue durée. Chaque mission répond à une problématique ou un besoin déterminés. En 2016, ce processus a été poursuivi et étendu. De nouvelles missions ont vu le jour, d'anciennes ont été reconduites.

Parmi les nouvelles missions figurent des spécialisations dans les questions posées par l'E-commerce, le coaching communication pour les membres, leur accompagnement économique, le contact avec les fournisseurs, la représentation de SMart dans le conseil d'administration de *DynamoCoop*, les spécificités liées à la vente de denrées alimentaires. Une personne a été chargée d'analyser de près la situation des coursiers à vélo (mise en place d'un plan de prévention, respect des salaires minimums, etc.)

Par ailleurs, chaque équipe a défini pour l'année 2016 des objectifs opérationnels mesurables ainsi que les processus à mettre en œuvre pour y parvenir, l'ambition finale étant de garantir aux membres un service toujours plus proche de leur réalité et de leurs préoccupations. Quelles que soient leurs spécificités, tous les conseillers incarnent sur le terrain le rapport de proximité que SMart veut entretenir avec ses usagers et, plus généralement, avec l'ensemble des secteurs culturels et créatifs ainsi qu'avec les acteurs économiques.

Ils bénéficient pour ce faire du soutien de cinq chargé/es de développement territorial (pour la Flandre, Bruxelles, la Wallonie orientale, le Hainaut, la Région germanophone). Dans chaque ville où nous sommes implantés, leur connaissance du réseau local leur permet de nouer des partenariats fructueux.

La proximité, c'est aussi une question de langue. En français, en néerlandais, en anglais, en allemand, mais aussi en italien, en espagnol, en russe, en arabe ou même en mandarin... : lors de rendez-vous individuels, chacun est susceptible de trouver une réponse dans sa propre langue aux questions qu'il se pose.

En amont de leurs rencontres avec les membres, les conseillers sont de plus en plus présents lors d'événement organisés pour dynamiser le marché de l'emploi et favoriser

les démarches d'insertion professionnelle. En effet, si pour les artistes et le milieu culturel SMart fait partie du paysage le plus familier depuis bientôt vingt ans, il n'en va pas de même pour quantité d'autres secteurs d'activité dans lesquels nos outils viendraient à point pour aider des travailleurs à développer leurs projets. Se faire connaître de ces publics potentiels est donc devenu une priorité.

DE NOMBREUSES SESSIONS D'INFORMATION

Dans l'ensemble de nos bureaux, les conseillers assurent régulièrement des séances d'information pour expliquer en quoi nos outils de gestion peuvent se montrer utiles pour tous ceux qui travaillent en freelances, qu'ils opèrent ou non dans les secteurs artistiques et créatifs.

Selon les régions, ces sessions d'information se donnent en français, en néerlandais ou en allemand. À Bruxelles, des sessions d'information sont proposées tous les jours en français, néerlandais et anglais. Certaines se déroulent en soirée. Les conseillers assurent en outre des séances d'informations plus spécialisées: sur les droits d'auteur, les métiers de la musique, la pratique du crowdfunding,...

Des séances sont également organisées à l'extérieur, notamment dans des écoles d'art à la demande des enseignants, comme cela a été le cas à Liège, pour une « journée des étudiants en art » qui a rassemblé un public de 400 personnes, mais aussi à Namur, à l'Académie. Ces séances permettent d'éveiller les étudiants aux réalités socioprofessionnelles de leurs futurs métiers, rarement abordées dans les cursus académiques. Les conseillers exercent de cette manière une véritable mission pédagogique.

Mais nous nous tournons également vers d'autres publics. A Marche-en Famenne, nous avons participé en avril dernier au Forum de la Jeunesse pour présenter SMart comme alternative à l'indépendance, faire connaître nos outils, proposer une réflexion autour de l'économie sociale. A Louvain-la-Neuve, c'est avec la section Journalisme de l'Université que des contacts ont été établis. A Liège, une conseillère est allée rencontrer un groupe d'étudiants du GSARA, organisme reconnu en tant que centre d'Insertion socio-professionnelle, avec une session d'information conçue sur mesure pour répondre à leurs besoins. A Charleroi et à Nivelles, nous étions présents au Salon de l'Emploi: une occasion pour SMart d'informer les visiteurs sur la possibilité de se lancer professionnellement dans un cadre sécurisé et sous le statut de salarié. Dans différentes villes de Wallonie, des sessions d'info sont organisées au sein du FOREM. A Gand, nous avons tenu un stand et donné une session d'information à la Jobeurs, bourse de l'emploi organisée en février dans l'Arteveldehogeschool, la plus importante école supérieure de Flandre,...

Ce travail d'information, qui touche chaque année plusieurs milliers de personnes actives dans des secteurs de plus en plus variés, contribue à diffuser les valeurs de solidarité et les principes de mutualisation qui sont au cœur de notre démarche.

LES ÉQUIPES ET LES ANTENNES

L'équipe des conseillers s'est encore étoffée dans le courant 2016 suite à l'engagement de 18 personnes: 9 pour la Wallonie, 2 pour la Flandre, et 7 pour Bruxelles, qui a renforcé également son équipe d'accueil.

En plus d'un personnel accru, les heures d'ouverture de plusieurs bureaux ont été étendues: c'est notamment le cas du nouveau bureau de Louvain-la-Neuve qui, six mois à peine après son installation, est passé d'un à deux jours d'ouverture par semaine vu l'afflux de visiteurs. Cette évolution se poursuit en 2017.

Nous avons travaillé à renforcer notre maillage du territoire belge. Des prospections sont en cours pour l'ouverture d'une antenne dans la province de Luxembourg et d'une antenne supplémentaire dans le Hainaut.

Tous ces éléments tendent à accentuer notre présence sur le terrain.

L'installation de plusieurs de nos bureaux dans des espaces partagés favorise les partenariats. Se retrouver au centre de porteurs de projets, partager avec eux la pause-café ou un événement festif, échanger de manière informelle: autant de petits riens qui enrichissent la vision que chacun peut avoir du travail des autres. Ces lieux s'avèrent en outre propices à des échanges entre membres, clients et partenaires et à l'organisation d'événements, tels que des expositions.

2. Un service juridique

L'équipe du service juridique de SMart, au delà de son rôle de conseil à l'équipe opérationnelle (direction, conseillers, services administratifs,...), se tient à la disposition des membres pour aborder les problématiques qu'ils pourraient rencontrer dans le cadre de leur activité.

Ces consultations gratuites sont proposées sur Bruxelles où notamment une permanence est organisée chaque matin et ce depuis 2012, mais également au sein de nos antennes selon les demandes.

A raison de plusieurs demandes par jour, les permanences ont donné lieu en 2016 à près de 600 consultations, auxquelles il faut ajouter les réponses par mail ou par téléphone, ce qui porte le nombre de sollicitations pour l'année 2016 à près de 2500!

Le service juridique fournit des conseils concernant principalement le statut social et fiscal des utilisateurs de SMart, quels que soient leur domaine d'activité, avec une compétence particulière sur les statuts des métiers de la création, les droits d'auteur et droits voisins, et la mobilité internationale. Par ailleurs, le service est fréquemment sollicité dans le cadre de la gestion d'un conflit de nature commerciale.

DÉFENSE ET MÉDIATION

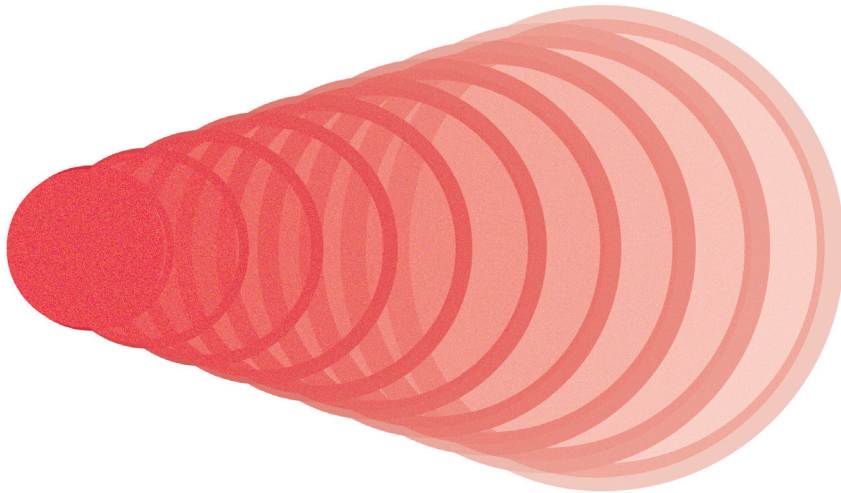
Le service juridique propose en outre une assistance juridique et un service de gestion des conflits aux membres présentant des dossiers difficiles en matière sociale, fiscale ou commerciale. A titre d'exemple, il assure le suivi des dossiers opposant certains de nos membres à l'administration fiscale, et a permis l'introduction de

recours administratifs pour une vingtaine de dossiers.

Dans le cadre des litiges commerciaux, le service intervient le plus en amont possible pour permettre autant que faire se peut leur résolution à l'amiable.

CONSTRUIRE DE NOUVEAUX CADRES

Enfin, le service juridique est chargé d'analyser, d'assurer le suivi et de réagir aux réglementations en vigueur et aux propositions de lois visant l'activité, ou le statut de nos membres. De cette manière, il accompagne de son expertise la gestion quotidienne ou les évolutions structurelles de SMart. Il a ainsi participé activement aux travaux relatifs à l'élaboration des statuts de SMartCoop, de même qu'il a examiné les questions juridiques posées par l'accueil de nouveaux métiers au sein de Productions Associées.



3. Etudes et recherches

DES DONNÉES À EXPLOITER

Depuis 2007, SMart a publié une série de recherches, d'études et de réflexions sur les métiers de la création et les évolutions du monde du travail en général. Outre notre solide expérience en la matière et le réseau que nous avons tissé dans une bonne partie de l'Europe via nos organisations sœurs (en France, aux Pays-Bas, en Italie, etc.), deux atouts spécifiques s'offrent à nous pour mener à bien de tels travaux :

- une base de données sociales et économiques sur l'ensemble des travailleurs autonomes qui recourent à nos outils pour développer leurs activités professionnelles ;
- un fichier structuré de plusieurs milliers de membres et donneurs d'ordre.

Ces outils nous permettent de produire des statistiques de tous types, notamment en fonction des professions étudiées, comme nous l'avons fait en 2015 pour les journalistes et un an plus tard pour les formateurs freelance travaillant via SMart.

DES PUBLICATIONS NOTABLES

Faire le monde... du travail : on l'a vu, c'est ce qu'ambitionne Sandrino Graceffa dans un livre publié en octobre dernier. Une version abrégée de cet essai a été éditée en néerlandais et en anglais et diffusée auprès de nombreux contacts. La traduction intégrale du texte en italien doit paraître durant l'été 2017.

A propos d'italien, nous avons traduit et édité une conférence du professeur Sergio Bologna intitulée **Le mouvement des freelances: origines, caractéristiques et développement.** L'auteur y fait le point sur les difficultés rencontrées aujourd'hui par les freelances. Il présente les mouvements sociaux d'un nouveau type que ces travailleurs ont fait naître pour défendre collectivement leurs droits, comme le Freelance Union aux États-Unis ou ACTA en Italie. L'auteur était présent dans nos locaux à la sortie de cette publication, à l'occasion de notre Assemblée générale de juin dernier, et il a pris part à l'un des ateliers de la journée.



Ce texte constitue le quatrième volume de notre collection Les Cahiers, entamée en 2015. Ces fascicules d'ampleur variable (de 16 à 60 pages) s'inscrivent dans notre programme d'éducation permanente. Ils rassemblent des analyses publiées sur notre site ou proposent des études inédites.

Deux autres volumes ont paru en 2016 dans la même collection :

Formation professionnelle et formateurs en Belgique. Enjeux et perspectives révèle à quel point ce secteur d'activité est complexe, voire embrouillé, alors qu'il représente un enjeu crucial. Dans sa première partie, notre étude tente de recontextualiser la question de la formation professionnelle continue, sur le plan historique et politique. Il apparaît que, dans ce domaine comme dans bien d'autres, les dispositifs réglementaires ne sont pas adaptés au travail discontinu. La seconde partie s'attache au contingent des formateurs qui travaillent via SMart, pour en dresser un portrait socioéconomique. L'étude se termine par cette question éminemment politique : « Comment

reconstruire un rapport de marché favorable aux travailleurs, dans une relation commerciale qui leur permette de se réapproprié l'organisation de leur travail et la plus-value de celui-ci ? »

Dans **Repenser la sécurité sociale**, le professeur émérite de la KUL Jef Van Langendonck retrace les origines historiques de la sécurité sociale et lance des pistes pour une refonte du système afin qu'il profite équitablement à tous. Ce Cahier a été publié à la fois en français et dans sa traduction néerlandaise.

Tous les Cahiers sont disponibles dans nos bureaux et téléchargeables sur notre site : <http://smartbe.be/fr/education-permanente-sommaire-general-des-cahiers/>

EDUCATION PERMANENTE : COOP & C°

Depuis 2013, l'Association Professionnelle des Métiers de la Création-SMart est agréée en tant qu'organisme d'éducation permanente et bénéficie d'une subvention de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Cette reconnaissance officielle concerne un programme de publications qui témoigne d'une ambition émancipatrice pour un public économiquement et socialement fragilisé. C'est le cas de beaucoup de nos membres, soumis à diverses formes de « précarité », malgré le haut niveau de formation de nombre d'entre eux.

En 2016, pour accompagner le processus de SMart in Progress, nous avons particulièrement mis l'accent sur la problématique des coopératives, abordée sous différents angles (les enjeux de l'entrepreneuriat collectif, l'idéal coopératif à l'épreuve de la pratique en matière de gouvernance, la création de collectifs de production au sein d'une coopérative...). Il s'agit de produire des analyses qui peuvent servir de matériaux de réflexion pour une future école de la coopération.

Le principe de mutualisation à l'œuvre dans les coopératives peut se retrouver aussi dans des espaces de travail. Nous consacrons plusieurs articles à la question des tiers-lieux. La défense des droits sociaux est une autre thématique sur laquelle nous revenons régulièrement. Ces sujets d'intérêt général n'empêchent pas que nous continuions à nous consacrer plus spécifiquement aux métiers de la création et aux politiques culturelles, comme en témoignent, par exemple, des articles sur le rôle que peut jouer internet dans la démocratisation de la culture ou encore une analyse du fonctionnement de la nouvelle Commission Artistes.

DES ÉTUDES JURIDIQUES

Les juristes de SMart ont réalisé différentes études de fond contribuant à la mise en place de nouveaux services ou outils ou visant à appuyer les positions de nos structures. Parmi les principales questions traitées, citons :

❶ la collaboration à la constitution de la coopérative SMartCoop (statuts, statut social, formalités de constitution, agréement par le CNC...);

❷ la mise en place, en collaboration avec d'autres services, d'une procédure pour le traitement des factures fournisseurs non identifiées (dites « factures orphelines »);

❸ des analyses juridiques liées aux conditions d'exercice de certaines activités au sein de Productions Associées (paramédical, comptabilité, débits de boisson, HORECA, accueillant(e)s d'enfants, bébé nageurs, etc.).

UNE RECHERCHE UNIVERSITAIRE POUR ACCOMPAGNER LES MUTATIONS DE SMART

Fin 2016, des chercheurs liés au CREDIS (Centre de recherches interdisciplinaires Démocratie, Institution, Subjectivité, de l'UCL) et au CESEP (Centre Socialiste d'Éducation Permanente) nous ont proposé d'effectuer une recherche transdisciplinaire, mêlant les approches sociologique, juridique et politique, sur les mutations à l'œuvre chez SMart. Ils entendaient travailler sur deux aspects majeurs qui font la singularité de notre entreprise : « Le premier concerne l'appropriation de la forme coopérative afin de faire valoir, en droit comme dans les faits, l'égalité des membres malgré et au-delà de leurs différentes relations et contributions à SMart. Le second aspect retenu ici tient aux dynamiques d'innovation en matière de concentration / déconcentration des tâches qui transforment les modalités classiques de la division du travail. »

Un comité de pilotage, présidé par Sandrino Graceffa et la professeure Isabelle Ferreras, a été mis en place pour accompagner ces chercheurs, dont le travail effectif a commencé dès janvier 2017 par des entretiens avec un grand nombre de permanents et d'usagers de SMart. La recherche se prolongera pendant 18 mois. Ses résultats feront l'objet de plusieurs communications au fil de l'année.

UNE EXPÉRIENCE À PARTAGER

Nous sommes par ailleurs régulièrement contactés par des chercheurs de diverses disciplines en raison des connaissances que nous avons développées de nos différents publics. Ainsi, nous avons aidé deux sociologues du travail à trouver des intervenants dans le cadre de leur étude sur les exclus du chômage. SMart est également sollicité par des interlocuteurs issus des milieux syndicaux et politiques intéressés par notre expérience en matière de plateformes digitales et de

transformation du monde du travail, notamment suite à notre rôle auprès des coursiers à vélos. Notre apport a alimenté plusieurs études et réflexions.

Notre expertise nous permet de participer à des colloques de haut niveau comme lors des 15e Journées internationales de Sociologie du Travail (Athènes, mai 2016) où nous avons fait une communication sur l'évolution et la diversité des situations de travail.

³ Marc Zune, Didier Demazière, Elise Ugeux, Les expériences de l'exclusion du chômage. Recherche qualitative, UCL, avril 2017. (https://cdn.uclouvain.be/groups/cms-editors-girsef/Rapport-exclus-cho%CC%82mage_UCL_Avril_2017.pdf).

4. Formations

UN PUBLIC ÉLARGI ET DES FORMATIONS PLUS NOMBREUSES

A sa façon, SMart est une vaste entreprise de formation continue. Nous avons en effet toujours eu à cœur de proposer à nos membres une palette étendue d'informations et de services qui leur permettent de compléter ou d'actualiser, dans une perspective pratique, les enseignements reçus durant leur cursus scolaire.

L'accueil massif de nouveaux publics et la transformation de SMart en coopérative ont fait surgir des besoins inédits en matière de formation, tant pour les travailleurs autonomes qui recourent à nos services que pour les permanents. En outre, notre expansion dans la région germanophone du pays nous a conduits à organiser des formations dispensées en allemand. Ces évolutions se sont concrétisées par un accroissement considérable de notre offre de formations (17 modules contre 10 en 2015), et par une hausse notable de leur fréquentation.

L'objectif poursuivi reste cependant le même : permettre à chacun de développer ses projets en toute autonomie, en bénéficiant de l'expérience collective, des savoirs et savoir-faire capitalisés au sein de SMart par nos équipes et nos membres.

La formation est un outil d'accompagnement des salariés au profit de l'évolution de leur carrière tant chez SMart qu'en dehors, que ces évolutions découlent de la mise en place de la stratégie de l'entreprise ou d'une démarche personnelle.

UN PUBLIC DE TRAVAILLEURS AUTONOMES

En examinant les besoins exprimés, en inventoriant les difficultés récurrentes rencontrées par nos membres dans la gestion de leurs projets, il nous a paru indispensable de développer un ensemble de formations spécialisées. Celles-ci sont basées sur une pédagogie interactive et une dynamique d'échanges qui offrent la possibilité aux participants de confronter leurs expériences, dans un processus collectif d'autoformation.

Les modules proposés s'adressent à tous les travailleurs autonomes qui souhaitent acquérir ou renforcer des compétences

nécessaires à leur activité professionnelle (définition de prix, négociation, communication, réseautage, etc.)

Les formations se déroulent en français, à l'exception du module sur les droits d'auteur, disponible également en néerlandais.

Un peu plus de la moitié des formations sont assurées par des permanents de SMart (conseillers, juristes, etc.) ou des membres expérimentés dans les matières abordées. L'autre moitié est animée par des formateurs indépendants.

DIX-SEPT FORMATIONS DISPONIBLES EN 2016

Les formations marquées d'un * sont nouvelles

ATELIER SUR LE MODÈLE COOPÉRATIF*

A l'aube de notre transformation en coopérative, cet atelier animé par SAW-B dans le cadre de sa mission d'éducation permanente portait sur le fonctionnement coopératif.

MÉTIER DE LA CRÉATION : J'AI UN PLAN (COM') !*

A partir de différentes pratiques d'expression orale, visuelle et écrite, les participants sont amenés à faire des choix déterminants dans la mise en place d'une campagne de communication pour leur projet. Faire émerger des cibles, décliner ses buts en moyens, planifier des actions qui font sens... De la théorie à la concrétisation, cette formation aborde le marketing culturel.

NÉGOCIER, TOUT UN ART !

Objectif : amener les participants à oser négocier le coût de leurs prestations, le prix de leurs œuvres ou les termes d'une collaboration. La formation propose d'adopter une méthode constructive qui permet d'obtenir un accord satisfaisant pour toutes les parties engagées dans la négociation.

TISSER ET ÉTENDRE SON RÉSEAU DE CONTACTS

Des pistes pour élargir et entretenir efficacement son réseau interpersonnel. Une tâche devenue essentielle pour tout travailleur autonome souhaitant développer ses projets, dans un marché majoritairement caché.

LES RÉSEAUX SOCIAUX COMME OUTIL PROFESSIONNEL

Facebook, Twitter, LinkedIn... Où être présent et comment communiquer via ces réseaux ? Basée sur des cas pratiques, cette formation permet aux participants de choisir les plateformes utiles en fonction de leurs projets, d'établir une stratégie de communication adaptée aux réseaux sociaux et d'apprendre à entretenir le lien avec leurs contacts.

OSER ÊTRE CRÉATIF DANS SA COMMUNICATION

Un inventaire des outils de communication existant, pour mieux comprendre les atouts, les faiblesses et la complémentarité des différents supports papier et en ligne et, au bout du compte, concevoir une communication originale et cohérente par rapport au projet, à l'objectif et au public visés.

PHOTOGRAPHIE : DROITS D'AUTEUR ET DROIT À L'IMAGE

Vous êtes photographe ? Cette formation vous donne des outils pour gérer efficacement vos droits d'auteur et le droit à l'image de vos sujets.

ARTS PLASTIQUES ET GRAPHIQUES : DES PISTES POUR FIXER SES PRIX

Pour les peintres, sculpteurs, photographes, dessinateurs, graphistes et plasticiens qui souhaitent clarifier les paramètres à l'œuvre dans la définition d'un prix. La formation s'accompagne d'une réflexion et d'échanges sur les pratiques en la matière.

PARLER DE SON PROJET

Pouvoir mettre ses atouts et sa singularité en valeur par une bonne communication orale, voilà un des défis proposés dans le cadre de cette formation.

FAIRE LE POINT SUR SON PROJET PROFESSIONNEL

Vous vous demandez quelle orientation donner à votre activité dans les mois à venir ? Vous avez une idée de projet mais vous ne parvenez pas à la mettre en œuvre ? Vous avez reçu une proposition de collaboration et vous hésitez à accepter ? Cette formation devrait vous aider y voir plus clair. Elle s'adresse aussi bien aux débutants qu'aux personnes ayant plusieurs années d'expérience.

RÉALISER UNE ÉTUDE DE MARCHÉ*

Cette formation propose une méthode pour mieux appréhender son marché. Quelles sont les bonnes questions à se poser? Comment réaliser une analyse de marché, simple, fiable et efficace? Que veulent les futurs clients? Elle propose aussi d'acquérir des mécanismes pour lancer une activité dans les meilleures conditions possibles.

DÉVELOPPER ET GÉRER SES PROJETS*

Trouver des clients, définir ses objectifs et canaux de diffusion, déterminer les justes prix, choisir des options pertinentes aux niveaux financier et commercial, gagner sa vie en vivant de sa passion... En partant de la réalité professionnelle des participants, cette formation propose une méthode pour favoriser l'autonomie financière.

INITIATION AUX OUTILS D'INTELLIGENCE COLLECTIVE*

Cette journée d'initiation est une occasion de découvrir une boîte à outils qui ouvre à d'autres manières de faire et d'être. Ces outils permettent de goûter à la puissance de l'intelligence collective, qui génère implication, innovation, réussite des projets et épanouissement des personnes.

TRAVAILLER À L'ÉTRANGER: ASPECTS LÉGAUX ET ADMINISTRATIFS*

Cette formation s'adresse à ceux qui travaillent à l'étranger ou collaborent avec des personnes résidant dans un autre pays. Elle invite les participants à se poser les bonnes questions sur les aspects juridiques et administratifs de la libre circulation des travailleurs.

LES ASPECTS INTERCULTURELS DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE*

A partir d'échanges basés sur l'expérience des participants et de cadres théoriques apportés par la formatrice. Il s'agit de mieux prendre en compte les différences culturelles au service de projets internationaux.

ENTREPRENDRE UN PROJET À SON IMAGE*

Pour développer son projet, nous vous proposons ici une démarche qui fait le lien entre la personne (ses talents, ses savoir-faire, son histoire) et son projet professionnel (ce que chaque participant entreprend et réalise, ses clients, son œuvre/produit, etc.).

LES DROITS D'AUTEUR

Les principes et règles de base expliqués, exemples à l'appui, par des juristes spécialisés.

DES FORMATIONS LARGEMENT SUIVIES

En 2016, SMart a organisé ou contribué à 56 formations. Cela représente 84,5 jours de formation et un total de 527 heures. Parmi celles-ci, nous comptons deux cycles planifiés par le Forem à Marche-en-Famenne et à Tournai (conçus et animés en partenariat avec SMart), un séminaire réalisé en collaboration avec la Communauté germanophone et l'asbl WGF (la Société de promotion économique pour l'Est de la Belgique) ainsi que dix formations mises en place par Technocité et animées par nos formateurs. Les autres modules, organisés par SMart, ont eu lieu à Bruxelles, Namur et Liège.

Au total, ces formations ont rassemblé 625 participants (membres de SMart, permanents et non-membres). A titre de comparaison, notons que les 33 formations mises sur pied en 2015 avaient rassemblé au total un public de 343 personnes. D'une année à l'autre, le résultat a donc presque doublé.

La formation sur les droits d'auteur prise en charge par notre service juridique touche également beaucoup de monde. Les trois sessions à destination des photographes données à Anvers (avec KOP vzw) et Liège sur le thème «Droits d'auteur et droit à l'image» ont attiré une soixantaine de participants. Il faut y ajouter les 350 personnes qui ont reçu une formation de base dans cette matière lors des 26 séances organisées en français (11 à Bruxelles, 15 dans les antennes wallonnes, à Liège, Charleroi, Mons, Namur et Tournai), avec la participation d'un avocat spécialisé, extérieur à l'entreprise.

Dans leur ensemble, nos formations ont donc touché près de 1000 participants, répartis dans toute la Belgique.



Six chiffres clés

56	527	1000	30€	40€	9099
formations sur l'année	heures de formation	participants	coût par jour pour les membres ou sociétaires	coût par jour pour les autres	heures de formation suivies par les permanents

FINANCEMENT

Une contribution financière relativement modeste est demandée aux participants (30€ par jour pour les membres, 40€ pour les autres). Mais celle-ci ne permet pas à elle seule de couvrir nos frais. Heureusement, l'intérêt collectif de notre initiative est reconnue par diverses instances: comme précisé plus haut, nous sommes associés au Centre de compétence Forem Tourisme et à Technocité dans le cadre de marchés publics; nous avons à nouveau obtenu un subside du

Fonds de formation pour les intérimaires pour des formations suivies par des demandeurs d'emploi; le projet «Routes to Employment» était financé au plan européen par Erasmus+. Ces soutiens officiels nous permettent de réduire nos charges financières. Notre intention, pour les années à venir, est de développer notre recherche relative aux dispositifs de financement existants et sous-utilisés.

DES PARTENARIATS FRUCTUEUX

Dans la Communauté germanophone

SMart a participé à la conception et à la réalisation de quatre journées de formation en collaboration avec la Communauté germanophone et l'asbl WF (Société de promotion économique pour l'Est de la Belgique). Le but de ce séminaire, qui s'est déroulé à Eupen en avril 2016, était la professionnalisation des créatifs. SMart a animé la journée sur les droits d'auteur. Les autres thématiques portaient sur la communication autour de son projet, la réalisation d'un site web et le développement d'un réseau professionnel. 25 personnes ont participé à l'ensemble de ce cycle de formations.

Technocité

Ce centre de compétence de la Région wallonne, expert en TIC et en médias numériques, nous a sollicités pour animer des formations. Nous avons remporté un de ses marchés publics (2016-2018) pour les quatre formations suivantes: « Méthodes et business modèles pour accélération de startups dans

les industries créatives», « Comment construire un réseau de contacts », « Les droits d'auteur et le droit à l'image » et « Les outils de promotion d'un projet numérique ». En 2016, nos collaborateurs ont animé dix formations pour Technocité, ce qui représente 80 heures au total pour un total de 120 participants.

Du côté des TIC

Nous veillons à offrir à nos membres davantage de possibilités de formations en nous associant à divers partenaires hautement spécialisés. Cette collaboration concerne notamment le secteur des TIC: informatique, outils du web, logiciels spécialisés... Nos interlocuteurs dans ce domaine sont basés à Bruxelles, Mons, Liège et Gosselies. Deux nouveaux partenaires, experts en la matière, nous ont rejoints en 2016: le Centre Pi et le CEPEGRA. Nous assurons la promotion de leurs services auprès de nos membres, qui bénéficient en contrepartie, d'une réduction sur le prix des formations.

Le Forem

Comme en 2015, le centre de compétences Tourisme du Forem a organisé deux cycles de formations en partenariat avec SMart. En 2016, c'était à Marchen-Famenne et à Tournai (après Liège et Namur en 2015). Ce séminaire permet aux professionnels de la création de renforcer leurs compétences entrepreneuriales en vue de développer leurs projets. Au cours de ce cycle, le Forem présente aux

participants les opportunités d'emploi qui s'offrent à eux dans le secteur du tourisme. Le séminaire est gratuit pour les demandeurs d'emploi de la Région wallonne. Au total, 27 personnes ont été formées en 2016 (dont 16 membres de SMart) pendant un total de 150 heures. Cette collaboration sera reconduite jusqu'en 2018, suite à l'obtention d'un marché public.

« Routes to Employment »

Pour ce projet de deux ans (septembre 2014 - septembre 2016) financé par Erasmus+, SMart a collaboré avec le réseau ROOTS&ROUTES implanté dans de nombreux pays (FR, UK, ES, DE, NL, IT...) où nous nous sommes également développés. La finalité du projet consistait à élaborer un séminaire européen de formations abordant les thématiques indispensables aux artistes émergents (toutes disciplines confondues) qui souhaitent vivre de leur travail.

internationale animée par Pro InterCultura aisbl et un module intitulé « Travailler dans les sociétés contemporaines » proposé par notre partenaire italien, Centro Creazione Cultura.

Au terme du projet, SMart et ses partenaires pouvaient déclarer mission accomplie en mettant en avant, lors d'une table ronde organisée parallèlement à notre Assemblée générale du 28 juin 2016, les trois résultats suivants (voir le site www.rootsnroutes.eu/projects):

- 1 des fiches explicatives au sujet de l'accès à la protection sociale ont été produites dans différentes langues nationales, traduites en anglais et mises en ligne sur le site du projet;
- 2 le catalogue unifié de l'offre en formation des partenaires, qui vise en premier lieu des individus et institutions actifs dans le secteur de l'éducation et de la formation, est disponible sur le même site;
- 3 une méthode d'évaluation *ex post* de l'impact de la formation sur l'employabilité des publics formés a été mise au point. Elle alimente la réflexion stratégique sur la formation dans le cadre de l'éducation permanente.

En avril 2016, nous avons organisé dans ce cadre une rencontre avec des parties prenantes néerlandophones autour des besoins en formation du public cible de ce projet. Parmi les participants figuraient le Kunstenpunt, Flanders DC, Podiumkunsten et plusieurs conseillers SMart.

Par la suite, 14 artistes émergents ont pu suivre un cycle de formations de 6,5 jours (39h) centré sur la gestion de projets et les compétences entrepreneuriales susceptible de leur être utiles. Ce séminaire nous a permis de tester de nouvelles formations: une sur la stratégie de communication, une autre sur les aspects culturels/interculturels de la mobilité

FORMATION DES PERMANENTS

SMart donne l'opportunité à chacun(e) de se développer d'un point de vue professionnel en acquérant ou en renforçant ses compétences. Il s'agit d'un enjeu particulièrement important étant donné notre récent passage en coopérative. C'est pourquoi nous organisons régulièrement des formations pour toutes les parties prenantes du projet SMart, dont les travailleurs permanents. Ces derniers peuvent également participer à des formations à l'extérieur en fonction de leurs besoins.

Plusieurs types de formation leur sont proposées :

- un cursus pour les nouveaux engagés ;
- des formations continues adaptées à leurs besoins spécifiques ;
- des formations ouvertes à tous les sociétaires, permettant aux différentes parties prenantes du projet SMart de se rencontrer et d'enrichir mutuellement leurs compétences ;
- des formations à l'extérieur, chez nos partenaires ou d'autres organismes de formation.

En 2016, la formation de base de nos nouveaux collègues a été améliorée pour se concentrer davantage sur la connaissance de SMart : sa structure, son projet, ses enjeux, ses valeurs, ses services, etc. Sur les six semaines de formation prévues, trois semaines sont consacrées à ces questions.

En 2016, nous avons également poursuivi nos efforts pour renforcer les compétences économiques des conseillers afin qu'ils puissent accompagner au mieux nos membres dans la gestion financière de leur activité. Dans ce cadre, un groupe de conseillers a travaillé avec un consultant externe pour déterminer le contenu d'une formation économique de base destinée à tous les conseillers. Celle-ci a été testée en février 2017 et est en cours d'évaluation.

En ce qui concerne la formation continue, organisée sur le lieu de travail ou à l'extérieur, nous pouvons citer, parmi les sujets abordés :

- des ateliers sur le modèle coopératif animés par SAW-B ;
- une introduction à la prévention des risques pour la sécurité au travail, une formation aux premiers secours en entreprise, un module sur les premiers gestes en cas d'incendie ;
- des rencontres formatives sur les enjeux et la stratégie de la coopérative, des formations sur l'économie sociale, l'actualité sociojuridique, la comptabilité, la gestion de projets, la recherche de subsides, la gestion d'équipe, les langues, la médiation, la question du genre et des inégalités hommes/femmes dans les entreprises, etc.

Nous avons également proposé d'autres formes d'accompagnement : des interventions sur mesure pour nos équipes, centrées sur les outils d'intelligence collective, afin de renforcer leur capacité à s'organiser et à fonctionner de façon autonome ; des échanges de pratiques internes ; des articles d'éducation permanente pour nourrir la réflexion.

Mais l'événement le plus marquant aura sans doute été le séminaire de trois jours organisé en octobre à Lyon, auquel tous les conseillers de SMart ont participé. Il s'agissait

de permettre à tous les accompagnateurs du territoire de se réunir pour réfléchir à l'amélioration du service rendu aux membres en prenant du recul par rapport au travail quotidien. De nombreux permanents exerçant d'autres fonctions (juridique, formation, récupération de créances, etc.) étaient également présents. Ce séminaire riche d'échanges et de questionnements a permis de renforcer la cohésion des équipes en favorisant la communication à divers niveaux. Il a aussi donné l'occasion aux travailleurs belges de nouer un contact avec des structures-sœurs de leur entreprise (SMartFr, Grands Ensemble, Oxalis).

La formation des permanents en quelques chiffres :

- **166 permanents** (contre 104 en 2015) ont suivi au moins une formation, soit presque la totalité du personnel.
- Nombre total d'heures de formation : **9099 heures** (2503 heures en 2015)
- Moyenne : **54h40** de formation par permanent (24 en 2015)

La grande différence d'une année à l'autre est due principalement à l'engagement de beaucoup de nouveaux collègues (28 nouveaux engagés en 2016 contre 4 en 2015) et à la mise sur pied du séminaire à Lyon auquel 94 permanents ont participé.

FORMATEURS ASSOCIÉS

En 2016, SMart a franchi un pas de plus dans son insertion au sein du secteur de la formation en créant une nouvelle structure, Formateurs Associés. Cette asbl entièrement dédiée aux activités de formation pour et par des membres SMart est opérationnelle depuis le 1^{er} juin dernier.

Structurer et animer une filière « formation » s'appuyant sur des porteurs de projets (formateurs, consultants, professeurs, ...) qui utilisent SMart via Formateurs Associés asbl pour le développement de leur travail, sera l'une des missions que les responsables de la formation auront à cœur de développer dans les prochaines années.

<http://smartbe.be/fr/services/formation/>



5. Soutien aux artistes

SMart a longtemps apporté un soutien financier aux artistes et à la création contemporaine par l'attribution de bourses et par la constitution d'une collection d'œuvres d'art. Cette politique de mécénat à destination exclusive des artistes est interrompue aujourd'hui, dans la mesure où notre public s'est considérablement diversifié, mais plusieurs projets amorcés en 2015 se sont prolongés l'année dernière.

LES BOURSES

Destinées à soutenir concrètement les artistes dans le développement de leur carrière professionnelle, les bourses leur permettaient de payer des frais liés à leur activité (*per diem*, frais de voyage, coût d'une formation...). Plus de 120 projets ont été retenus depuis 2008.

Les candidats pouvaient postuler pour deux types de bourse :

Les bourses « Accompagnement » étaient destinées aux artistes désireux de développer un projet artistique qui avaient besoin, pour y parvenir, d'acquérir un nouveau savoir-faire. Ces bourses – une dizaine en moyenne chaque année – ont financé l'accompagnement personnel nécessaire à la réalisation des projets (stage, résidence, coaching individuel, formation au sein d'une entreprise, d'une ONG, d'une université, etc.). Elles ont soutenu des artistes de toutes disciplines : musicien(ne), plasticien(ne)s, auteurs de théâtre, photographes, danseur(se)s, circassien(ne)s, réalisateurs/trices de cinéma ou de radio...

La liste des projets soutenus en huit ans reflète la multiplicité des champs explorés par la création contemporaine, qui ne trouveraient vraisemblablement pas leur place dans un cursus académique mais pour lesquels les artistes devraient pouvoir bénéficier d'une aide institutionnelle à la formation, au-delà du mécénat privé⁴.

Les bourses « Salto » étaient réservées aux artistes déjà clairement engagés dans une carrière professionnelle. Elles avaient pour but de les aider à financer leur participation à un festival, une exposition, un spectacle ou toute autre manifestation susceptible de les amener à approfondir leur pratique artistique et à élargir leur notoriété.

Eva Evrard (pour une formation en microédition), Klaas Boelen (réalisateur), Margaret Hermant (musicienne, quatuor MP4), Valérie Berteau (photographe), Florian Kiniques (plasticien) et Kimberley Verthé (vidéo) ont poursuivi en 2016 les projets pour lesquels ils avaient reçu une bourse d'accompagnement l'année précédente, de même que la photographe et vidéaste Elisabeth Ida Mulyani, lauréate quant à elle d'une bourse Salto.

UNE COLLECTION D'ART CONTEMPORAIN

C'est également en 2008 que SMart s'est lancée dans la constitution d'une collection d'œuvres d'art, avec pour fil rouge une thématique faisant pleinement écho à ses objectifs et à ses missions, puisqu'il s'agit des « Portraits d'artistes ». Une thématique à envisager au sens large, qui intègre la mise en scène des rapports de l'artiste à la société, des créations relatives à des artistes fictifs, des évocations et réinterprétations d'œuvres, etc.

La collection, riche aujourd'hui de plus de 300 pièces, s'est ouverte à plusieurs générations de créateurs de diverses disciplines (peinture, sculpture, installation, photographie, dessin, illustration, BD, vidéo, collages...). À côté des plasticiens, elle a fait une brève incursion dans le monde musical, avec des portraits sonores de musiciens disparus.

Pour garantir la conservation des œuvres dans les meilleures conditions possibles,

SMart s'est assuré la collaboration d'une restauratrice, susceptible d'intervenir au besoin sur les pièces abîmées.

Certaines réalisations ont fait l'objet de commandes. C'est notamment le cas pour le projet, étalé sur trois ans, des *Portraits Flipchart*, réalisés par Benoit Piret, de tous les artistes présents dans la collection.

Ces diverses initiatives ont permis à SMart d'accroître sa visibilité dans le milieu des arts plastiques. Une reconnaissance institutionnelle qui s'est traduite notamment par une invitation à intervenir lors d'un important colloque relatif au mécénat d'entreprise, organisé par la Fondation Collectiana et le Lasco (Laboratoire d'Analyse des Systèmes de Communication des Organisations) : « Collections et communication d'entreprise » (Bruxelles, le 22 mars 2016).

DES EXPOSITIONS POUR LA DÉCOUVRIR

Il ne suffit pas de constituer une collection, il faut encore la faire connaître. SMart s'y applique activement, entre autres par une politique soutenue d'expositions.

C'est d'abord dans ses propres bâtiments que SMart donne à voir les œuvres acquises. Celles-ci sont en effet présentées en alternance dans les locaux de notre siège principal, à Saint-Gilles. Les personnes amenées à fréquenter les lieux peuvent ainsi cohabiter avec des œuvres contemporaines de qualité. D'autres pièces se retrouvent dans nos bureaux régionaux.

Le Centre de Création des Belneux, l'immeuble qui abrite nos bureaux montois, a accueilli des œuvres choisies par nos collègues hainuyers, du 8 juin au 8 septembre derniers.

L'inauguration, en février 2017, du nouvel espace partagé « Audent » de SMart Charleroi a été l'occasion d'exposer des pièces de la collection en dialogue avec des propositions d'artistes membres.

⁴ Nous abordons cette problématique dans notre étude *Formation professionnelle et formateurs en Belgique. Enjeux et perspectives*, Ed. SMart, coll. Les Cahiers, 2016.

Des œuvres ont par ailleurs été exposées hors nos murs. Ainsi, du 4 février au 13 avril 2016, le Centre culturel Les Chiroux à Liège a accueilli de nombreuses pièces issues de notre collection dans son exposition « De profil et de face ».

Enfin des prêts sont régulièrement consentis à d'autres institutions pour des manifestations temporaires :

Du 5 mars au 17 avril, la série de six photographies « Objets », due à Tatiana Bohm, était accrochée à la galerie 100 Titres (Bruxelles), au sein d'une exposition centrée sur les liens entre les arts textiles et les questions de genre.

Dans le cadre de l'exposition « Van Broothaers tot Braeckman. Fotografie in de beeldende kunst », le Musée d'Art Contemporain d'Anvers (le M KHA) a montré, du 13 octobre 2016 au 5 février 2017, l'installation de Jacques Lennep « Enzo Bucci, supporter ».

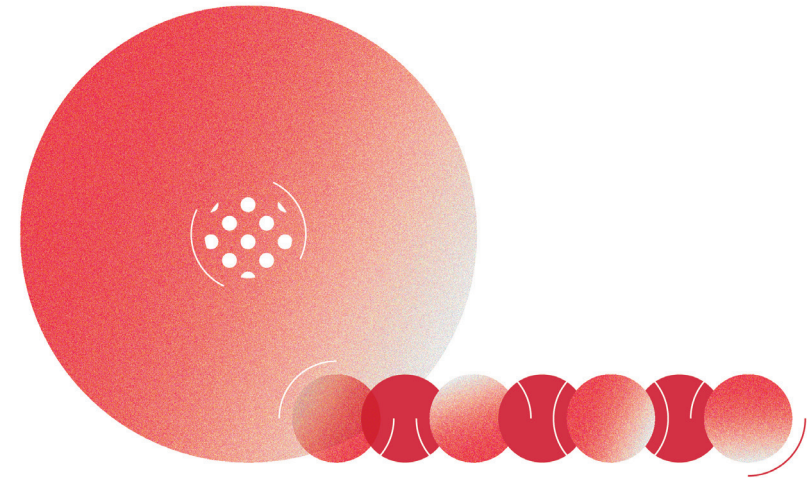
LES ACQUISITIONS DE 2016

Pour l'essentiel, la collection s'est étoffée en 2016 par l'acquisition de quatre « Portraits FlipchArt » qui complètent la série commandée à Benoit Piret (portraits de Johan Muyle, Sophie Langohr, Jean Le Gac et Boris Thiebaut).

Pour favoriser la diffusion de l'art contemporain auprès du public, un nouveau projet avait été lancé à l'automne 2014 : la constitution d'une artothèque d'œuvres contemporaines qui devait rassembler des pièces plus modestes que celles de la collection, notamment des multiples, mais inspirées par la même thématique. Ce projet a été abandonné entre-temps. Les œuvres acquises à cette fin sont dès lors venues enrichir la collection, qui a encore accueilli en 2016 trois dessins sur papier de Dany Danino : les portraits au stylo à bille et au feutre de trois plasticiens contemporains renommés, Berlinda de Bruyckere, Jörg Immendorf et Avigdor Ahrika.



Benoit Piret, *FlipchArt portrait « Sophie Langohr »*, 2016, coll. SMart.



V. Événements et partenariats

1. Développement territorial

Cinq personnes sont chargées du développement territorial en Belgique. Elles se répartissent le travail par zone géographique (Bruxelles, la Flandre, le Hainaut, l'Est et le Sud de la Wallonie et les cantons de langue allemande) et ont pour missions principales de :

1. Animer la communauté des membres et des donneurs d'ordre.
2. Développer les partenariats, la mise en réseau, l'organisation d'événements.
3. Aider les conseillers à asseoir leur implantation dans leur propre ville.

Ces missions les amènent à nouer des contacts avec de nombreux partenaires économiques et culturels.

A Bruxelles, nous nous sommes inscrits de façon privilégiée dans des initiatives de la commune de Saint-Gilles. Nous faisons partie des signataires du Pacte local pour l'Emploi et la Formation, mis sur pied par l'association Pour la Solidarité pour le compte de l'échevin chargé de la Cohésion sociale, de l'emploi et de la formation. Ce pacte a été élaboré pour répondre aux besoins des acteurs de l'Insertion socioprofessionnelle et de la Formation, de manière à prendre en compte la réalité des chercheur-euse-s d'emploi et à intégrer celle des entreprises. Nous avons en outre participé en avril à St'Art Job. Cette journée d'échanges et d'informations autour des métiers des arts de la création et de la diffusion était l'occasion de rencontrer les professionnels du secteur.

En septembre, lors du Brussels Creative Forum, nous avons coordonné un débat sur « Les métiers de la création, ADN de SMart et précurseurs de nouvelles formes d'emploi ». Parmi les questions soulevées : « Comment mutualiser et favoriser la mise en commun de moyens, biens et services pour développer ses projets ? »

Toujours en septembre, nous avons participé à Bozar au lancement de Brussels Creative, plate-forme bilingue des Industries Culturelles et Créatives en Région de Bruxelles-Capitale. Le secteur des ICC, acteur majeur de l'économie dans la capitale (il représente 45.000 emplois, soit 6,5 % de l'emploi bruxellois, et 12,9 milliards € de chiffre d'affaires), s'est fédéré pour accompagner la mise en place d'une stratégie régionale commune (www.brusselscreative.be).

En novembre, se tenait la seconde édition du Job Cinema Day, salon dédié aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel. Nous y avons tenu un stand d'information.

WALLONIE

A Liège, nous avons participé à la table ronde organisée par le SAW-B. « Mêler l'engagement au travail, est-ce possible ? Est-ce souhaitable ? ».

Le développement de notre antenne d'**Eupen** nous a amenés à multiplier les contacts avec les acteurs institutionnels de la Communauté germanophone. Citons notamment le ministère de la

Culture, le Arbeitsamt (service public de l'emploi et de la formation, équivalent du Forem), ou le Wfg, Société de promotion économique pour l'Est de la Belgique. Le salon de l'emploi Talentum Eupen a été aussi une belle occasion de rencontrer notre public potentiel

Notre implantation à **Louvain-la-Neuve** nous a d'emblée conduits à nouer des

liens avec l'Université comme avec le secteur de l'insertion socioprofessionnelle dans la région.

A Charleroi, les liens établis depuis deux ans avec l'entreprise de microcrédit aux entrepreneurs « Microstart » ont débouché sur une action d'échange d'expérience. Un conseiller de SMart a assisté à deux entretiens dans cette société avec des candidats emprunteurs. Parallèlement, une travailleuse de Microstart a assisté à quelques rendez-vous avec nos membres. Des échanges du même ordre ont eu lieu à Liège.

A Charleroi encore, nous sommes intervenus au sein du premier Forum Belge Francophone des Sciences Sociales, organisé sur le thème : « Qu'en est-il de la démocratie ? » Nous avons pris part à une table ronde portant sur « La gouvernance dans les organisations ».

A Mons, nous avons établi des liens importants avec le hub créatif du « Creative Valley » établi pour les régions de Mons-Borinage et du Centre, ce qui contribue à renforcer notre positionnement comme acteur économique. Nous avons par ailleurs entrepris de consolider nos rapports avec le Manège Mons,

rebaptisé entretemps « Mars » (Mons Arts de la Scène), qui nous a invités à la journée thématique « Passeur de culture », consacrée à la culture comme moteur d'insertion socioprofessionnelles. Nous y avons présenté nos services, tandis qu'une de nos membres expliquait le travail qu'elle réalise via son Activité SMart. La collaboration avec Mars nous permet en outre, pour la première fois en 2017, de figurer dans son programme officiel.

Notre implantation solide dans les réseaux locaux nous a conduits à faire partie du conseil d'administration de diverses institutions à vocation culturelle ou économique. C'est ainsi que SMart est représentée dans les CA des **Comptoirs des Ressources Créatives de Liège et de Namur, du Centre culturel de Charleroi, de la Maison de la Culture et du Wap's Hub de Tournai**, avec lequel nous organisons des « Rencontres créatives » trimestrielles (www.rencontrescreatives.be).

Une recherche d'implantation dans la province de Luxembourg, un maillage plus étroit de notre présence dans le Hainaut du côté des villes d'Ath et d'Enghien, font partie des perspectives de développement territorial en Wallonie

FLANDRE

L'image de SMart en Flandre est encore trop exclusivement centrée sur le secteur artistique. Un effort de communication particulier a dès lors été accompli en direction des autres travailleurs freelance.

A Anvers et Gand, les conseillers ont multiplié les contacts avec les réseaux économiques, en particulier du côté de l'économie sociale. C'est ainsi que se sont noués notamment des liens avec la société Compaan (ménage, catering) ou avec Co-searching, groupe de jeunes chercheurs d'emploi qui ont pris l'initiative de rassembler des gens pour partager leur expérience. Des contacts sont également établis avec plusieurs Creative Hubs.

Les relations privilégiées établies par SMart et son administrateur délégué avec le chantre du Pair-à-Pair Michel Bauwens trouvent au début 2017 un nouvel ancrage dans la capitale de la Flandre orientale. Bauwens y a en effet été invité pour trois mois en qualité d'expert pour produire une étude sur Gand en tant que future « ville des communs ». La recherche doit déboucher sur un « Plan de transition vers les Communs qui décrira les possibilités et le rôle que la Ville (en tant que pouvoir local) pourrait jouer dans le développement d'initiatives citoyennes. Une occasion pour nous de faire valoir notre expérience.

Enfin, pour terminer ce rapide tour d'horizon qui est loin d'être exhaustif rappelons que les antennes régionales se sont toutes associées à l'opération SMart In Progress en organisant qui des formations, qui des rencontres, des débats ou des actions en partenariats sur la thématique de la coopérative (voir ci-dessus page 11).

2. Des partenariats pour agir sur la vie culturelle locale

Dans chaque bureau régional, les conseillers sont impliqués dans la vie culturelle et associative de leur région. Ils proposent des projets qui ont pour objectif de tisser et d'approfondir des liens avec les communautés artistiques, culturelles et économiques locales. De nombreux partenariats ont été conclus à cet effet. Ceux-ci peuvent prendre plusieurs formes, de la participation à l'organisation d'événements au simple soutien financier ou matériel.

Au-delà des partenariats ponctuels, SMart s'est engagé dans des projets de longue durée visant à la structuration du réseau créatif local. C'est ainsi qu'à **Liège**, nous avons contribué à la création de la coopérative immobilière DynamoCoop, qui se porte acquéreuse de différents immeubles qu'elle aménage « afin de préserver et garantir sur le long terme l'accès aux infrastructures nécessaires aux créateurs, à des prix adaptés à leurs réalités », peut-on lire sur son site. Après l'Espace Dony, qui regroupe des ateliers, Dynamocoop a rénové un lieu de diffusion, les bâtiments de l'ancien Cirque Divers.

Inauguré en février 2017, l'Espace Kultura a occupé d'emblée une place à part entière dans le champ culturel de la ville. La coopérative a vu ses efforts couronnés par le prix de l'Economie sociale et le prix de la Fondation Mady Andrien, une artiste liégeoise majeure qui a décidé de mettre sa notoriété au service et à l'encouragement de projets soutenant les créateurs.

A l'instar de celui qui s'est créé à Liège, **SMart Namur** a œuvré à l'élaboration d'un **Comptoir des Ressources créatives**, inauguré en janvier 2016 sous le nom de La Factory. SMart s'associe à une réflexion pour **un projet du même ordre à Charleroi**.

FLANDRE

A Anvers, nous avons collaboré avec les partenaires culturels suivants :

- La revue *Rekto-Verso*, dont nous sommes en outre un des points de diffusion.
- Studio Start, espace de travail partagé pour les artistes et les entrepreneurs créatifs. SMart a financé le prix annuel STRT Shot, réservé aux artistes nouvellement diplômés de l'Académie royale des Beaux-Arts et de la Haute Ecole Sint-Lucas.
- L'association Kop (Kunstenaars Ondersteunend Platform), plateforme multidisciplinaire de présentation et de soutien pour artistes, particulièrement attentive aux débutants.
- BarVizart : centre destiné à soutenir les artistes débutants, qui leur propose des espaces de travail.
- De Invasie : cette plate-forme de design, en 2016, a donné l'occasion

BRUXELLES

Les manifestations culturelles ont été particulièrement nombreuses dans la Région de Bruxelles-Capitale, au sein de LaVallée et de la BAF (voir p. 39), mais des partenariats se nouent également en dehors de ces structures. Ainsi, nous participons au Festival International du Film de Bruxelles (FIFB) et aux Jobs Cinema Days organisés dans ce cadre, de même qu'au Festival des Libertés, où nous décernons chaque année le prix du documentaire. Notre prix a été attribué en 2016 à *Starless Dreams*, du réalisateur iranien Mehrdad Oskouei. En juin, nous nous sommes associés à l'opération «super-mouchesupervlieg». Il s'agit d'un festival citoyen réalisé grâce à une collaboration active avec les organisations sociales, culturelles et artistiques de Saint-Gilles et Forest. La scénographie est réalisée avec des matériaux de récupération, le catering est pris en charge par des entreprises d'économie sociale et la Superbuvette est un bar *fairtrade*. Un projet pleinement axé sur le développement durable.

à quatre-vingts jeunes créateurs (surnommés «les guerriers») de présenter publiquement leur travail, qui va de la mode au design, en passant par l'art, l'illustration, la nourriture et la préparation de boissons.

A **Gand**, nous avons soutenu des projets (expositions, concerts) du collectif d'artistes Zwart Wild ainsi que le festival pluridisciplinaire Zaradi Tebe, qui associe expression artistique et réflexions sociales et écologiques. SMart a également collaboré avec le collectif Muts et l'illustratrice Eva Neiryneck.

À **Courtrai**, SMart s'est associée avec l'asbl Design Regio Kortrijk, chargée de développer le design et la création dans la région, pour lancer un appel à projet relatif à l'aménagement de deux grandes vitrines présentant les créations qu'elle a favorisées.

WALLONIE

Dans notre **bureau namurois**, nous disposons en façade d'une large vitrine qui accueille régulièrement des travaux de nos membres. Par ailleurs, nous avons renforcé nos liens avec des événements namurois tels que «Musiques à tous les étages» en organisant un concert dans nos locaux, ou «Art-Troc», nouveau festival d'échange voués au troc d'arts en tous genres.

Au mois d'août, **SMart Charleroi** s'est associé au festival de cinéma «Kino Carolo Festival» au travers d'un Meet&Connect autour du réalisateur de documentaires Thierry Michel. Au travers d'une leçon de cinéma suivie d'un échange avec le public, les participants ont pu découvrir la façon dont s'est construit le parcours professionnel de ce réalisateur. Dans le cadre des Fêtes de la Musique, nous avons collaboré avec le collectif Balaise pour coproduire une performance musicale interactive, le «Piano Projeté», dont chaque note déclenche l'apparition d'une animation graphique dans la projection vidéo.

Pour la huitième année consécutive, **l'équipe montoise** de SMart a organisé la scène «Jeune public» dans le cadre du festival «Théâtre en rue». Cette édition a rencontré un franc succès avec, en tête d'affiche, le projet «akro percu» (une Activité SMart). Nous avons aussi

collaboré avec la Maison culturelle de Quaregnon sur l'exposition «Amour foot». Nous y avons décerné le prix SMart à l'artiste française Lorena Matyjaszczyk.

A **Mons** et **Charleroi**, nous avons établi un partenariat de longue date avec le Centre d'Action Laïque pour l'organisation de concours musical Volta. Volta est une plateforme d'accompagnement et de soutien aux groupes émergents, dédiée aux projets musicaux underground. Le concours a été gagné par le groupe de «post-rock géométrique» Rince-doigt, qui a pu faire un enregistrement et une tournée grâce à cette victoire.

Parmi les partenariats noués à **Liège** en matière de culture, signalons :

- L'animation d'un débat et d'une formation lors du colloque «Copirate : l'artiste, le clic et le juridique» sur la thématique de la propriété intellectuelle dans un environnement numérique, en collaboration avec la Bibliothèque des Chiroux et les Affaires culturelles de la Province.
- La participation en avril à «Jungle», premier festival de l'image contemporaine et de l'illustration jeunesse.
- Une collaboration suivie avec Space collection, dont notre antenne accueille plusieurs œuvres sur ses murs.



VI. SMart en Europe

Au cours de leur carrière, les artistes et autres travailleurs freelance sont de plus en plus souvent amenés, pour exercer leur activité et développer leurs projets, à traverser les frontières au sens propre, géographique, du terme, tout comme au sens figuré, car dans leurs parcours professionnels, ils explorent des distributions de rôle inédites et des modes d'organisation en dehors des cadres habituels. Ils se retrouvent dès lors aux avant-gardes de la mobilité. Il devient donc crucial de sécuriser également cet aspect de leur travail en élaborant pour eux des solutions à l'échelle européenne.

Pour ne citer qu'un chiffre, qui témoigne de l'ampleur de l'activité de nos membres hors de nos frontières : les montants qu'ils ont facturés dans les pays de l'Union européenne hors Belgique représentent en 2016 12,4 millions d'euros, près de 10 % du chiffre d'affaires de SMart, auxquels il faut ajouter autour de 1,9 million d'euros facturés dans une soixantaine d'autres pays à travers le monde.

Cinq pays concentrent la plus grosse part (90 %) des montants facturés à destination de l'Union européenne, la France à elle seule en assurant 60 %, avec 7.380.105 € de facturation. Elle est suivie du Luxembourg, des Pays-Bas et l'Allemagne (autour d'un million d'euros de facturation pour chacun) et, enfin, de la Grande-Bretagne. Pour la zone hors Union, on notera l'importance particulière des relations avec les Etats-Unis et la Suisse : plus de 500.000 € sont en effet facturés à chacun de ces deux pays.

C'est à partir de ce constat qu'a germé voici quelques années la volonté de contribuer à la création, en Europe, d'entités sœurs de SMart Belgique, avec deux objectifs principaux :

- Contribuer à la construction d'un cadre social et réglementaire qui favorise la sécurisation et l'épanouissement des parcours professionnels ; faciliter l'insertion des artistes et des travailleurs freelance dans le marché du travail et protéger les carrières professionnelles.
- Concevoir à cet effet les outils qui permettent de favoriser l'insertion et la mobilité des artistes et des métiers de la création à l'échelle européenne.

Ce développement s'est effectué en collaboration avec des structures locales déjà implantées dans les secteurs professionnels créatifs et dans l'économie sociale. Avec notre programme européen, nous sommes en mesure d'envisager les solidarités nécessaires sur une base de population plus nombreuse.

1. Un groupe international

Les neuf entités SMart actives en Europe en plus de la Belgique ont poursuivi leur développement à des rythmes différents mais également selon des amplitudes variables. Les réalités nationales diffèrent notamment en raison du fait que le cadre législatif et réglementaire lié au travail et à la protection sociale des travailleurs freelance n'a pas fait l'objet d'une harmonisation, puisqu'il sort du cœur du domaine de compétence conféré par

les États membres à l'Union européenne dans les traités.

Par-delà ces différences d'un pays à l'autre, cependant, une certaine unité de projet commence à se dégager, à travers un objectif commun : accompagner le travailleur freelance dans un cadre sécurisé qui lui permette de surmonter la complexité inhérente au mode de travail au projet.

FRANCE.

Fondée dès 2008 l'entité française de SMart a débuté ses activités deux ans plus tard en ouvrant d'abord des bureaux à Lille, Montpellier et Paris et en élargissant progressivement son maillage du territoire avec 14 bureaux territoriaux et 5 permanences (Dijon, Limoges, Grenoble, Gap, Nice). Derniers en date, les bureaux d'Amiens, Arras et Béthune se sont ouverts en 2016. La coopérative rassemble aujourd'hui près de 11.000 sociétaires artistes, créateurs et autres travailleurs freelance. Les bureaux répartis à travers l'Hexagone organisent régulièrement des séances d'information à destination des personnes intéressées par leurs services mutualisés. En 2016, les usagers de SMart en France ont facturé au total plus de 8.500.000 €.

SMart a développé son rôle d'acteur de l'économie sociale et solidaire avec Grands Ensemble. La structure vise la mutualisation de la paie et le lancement d'une offre de services mutualisée qui s'adresse à la fois à des individus et à des équipes d'entrepreneurs salariés. SMart s'associe dans tout le territoire à des manifestations d'envergure, qu'il s'agisse des secteurs de la culture, comme avec les Biennales internationales du Spectacle à Nantes, ou dans les milieux de l'économie sociale. On notera à cet égard la participation de 30 membres de GrandsEnsemble et de SMart au Carrefour des Métiers, organisé par Oxalis pour favoriser la rencontre et l'interconnaissance entre entrepreneur-es, auquel ont également été associées les coopératives de Bigre!

ALLEMAGNE

SMart, constitué en société coopérative fin 2015, a accueilli plus de 400 personnes dans ses bureaux de Berlin et Brème. Les porteurs de projet que la structure a accompagnés ont facturé pour un montant total de 122.000€ sur l'année.

SMart a poursuivi ses relations de partenariat et son activité de conseil vis-à-vis de plus de 300 artistes dans le cadre du help desk «Touring Artists +», qui vise spécifiquement l'accompagnement de la mobilité de professionnels de la création en Allemagne. Ce projet, financé par le Délégué du Gouvernement fédéral pour la Culture et les Médias, se développe en partenariat avec l'International Association of Art (IGBK) et l'International Theatre Institute (ITI).

Parmi les événements auxquels SMart a participé en 2016 en Allemagne, on dénombre :

- Une participation à la Table ronde «Platform Cooperativism: Das Kooperative Internet Gestalten.» à

l'occasion de la conférence re:publica, regroupant entre autres Platform Cooperativism Berlin, Fairmondo et CZY WRK.

- Une collaboration à *Most wanted : Music 2016*, un workshop dédié aux professionnels de la musique et de la création organisé par la Berlin Music Commission (le réseau professionnel de la scène musicale à Berlin).
- Plusieurs workshops étalés sur l'année, en collaboration avec des partenaires tels que Music Pool Berlin, le point d'information et de formation dans le secteur de la musique à Berlin, ou encore Noize Fabrik, espace multifonctionnel et de coworking,
- Participation à la rencontre «Platform Coop - Start your own» organisée par Supermarkt Berlin en décembre 2016.

Parmi les partenariats développés et renforcés sur l'année, on trouve des collaborations avec, entre autres, Club Commission, Kulturförderpunkt Berlin, Urban Spree et Supermarket Berlin.

AUTRICHE

En Autriche, la coopérative «SMartAT e.Gen» est opérationnelle depuis octobre 2015. Son offre de services permet à des personnes ainsi qu'à des associations de gérer facilement leurs projets. Fin 2016, SMart comptait plus de 100 utilisateurs des services, dont près de 50 membres, pour un volume de 180.000€ de facturation.

La coopérative a travaillé à l'élaboration d'un portail d'information sur la mobilité internationale, inspiré de l'expérience de SMart en Allemagne et financé par le ministère autrichien de la Culture. Ce site devrait voir le jour en 2017.

En 2016, elle a noué des relations avec une organisation coopérative faitière, Rückenwind.

ESPAGNE

Fin 2016, SMart Ibérica comptait autour de 2100 membres qui, ensemble, ont généré près de 7.000.000€ de chiffre d'affaires. A côté des services qu'elle leur fournit directement, la coopérative négocie des promotions pour ses membres. Elle a créé en son sein une nouvelle structure (SMart Gestión de actividades) pour répondre aux besoins d'accompagnement des travailleurs freelance au sens large, y compris en dehors du domaine

de l'art et de la création. Elle s'est par ailleurs dotée d'une direction financière. Un nouveau bureau, le huitième pour l'Espagne, a été ouvert à Palma de Mallorca (Iles Baléares).

SMart a participé au cours de l'année dernière à un événement OuiShare ainsi qu'à un certain nombre de conférences autour du thème de l'économie collaborative et de l'entreprenariat social.

ITALIE

Opérationnelle depuis l'été 2014, la coopérative sociale SMart a constitué un fonds de garantie qui permet à ses membres de toucher leurs salaires endéans le 10 du mois suivant leur prestation. À la fin 2016, SMart comptait en Italie près de 500 membres qui ont généré au total plus de 780000€ de chiffre d'affaires.

Après Milan, la coopérative a ouvert en 2016 un second bureau, à Rome, et développé ses activités d'accompagnement de travailleurs freelance.

Deux nouveaux services ont été testés avec succès au cours de l'année : la gestion de la rémunération par droits d'auteur, sur lesquels sont prélevés 5% sur les montants facturés au lieu des 8,5% habituels, et SMartIt Up, un appel à candidature visant à faire bénéficier les projets sélectionnés d'une avance qui permet de préfinancer les coûts de production. Cette opération sera répétée l'année prochaine.

Parmi les partenariats saillants développés par SMart en Italie, on citera la Festa della Musica de Turin, le Reset festival, Mare culturale urbano (centre de production artistique à Milan), ACTA (Association italienne des travailleurs autonomes), Artisti 7607 (association d'artistes interprètes), BeCrowdy (plateforme italienne de crowdfunding pour les projets culturels et artistiques) Campo Teatrale ou encore SIAE (Société italienne d'auteurs et d'éditeurs).

HONGRIE

SMart a son siège hongrois à Budapest et a commencé ses activités fin 2014. Tout au long de l'année 2016, la structure a continué de s'employer à acquérir de la visibilité auprès d'utilisateurs potentiels, de clients et de partenaires, et a entrepris de déménager ses bureaux pour investir un espace de coworking.

SMart est une toute petite structure en Hongrie (deux travailleurs permanents) qui offre néanmoins à ses membres un service complet en termes de gestion de contrats et d'activités, et qui inclut un dispositif de garantie salariale. A la fin 2016, le montant total des facturations reste modeste, s'élevant à 15.000 €.

PAYS-BAS

Pour SMart, l'année a été marquée aux Pays-Bas par trois évolutions importantes :

- 1 la finalisation d'un service de « maison de production » ;
- 2 l'accompagnement des membres en termes de gestion budgétaire et de projet ;
- 3 la poursuite du développement d'un outil de gestion de SMart qui devrait être commun à l'ensemble des partenaires européens.

Fin 2016, avec un volume de facturation de 67.000 €, SMart a enregistré aux Pays-Bas une légère croissance par rapport à l'année précédente.

SUÈDE

C'est en 2014 que SMart a commencé à offrir en Suède le service « Activité », qui n'a cessé de s'améliorer depuis lors. Par ailleurs, le nombre de ses membres a continué d'augmenter pour dépasser 1000 personnes à la fin de l'année. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 1.100.000 €.

L'année 2016 a notamment été marquée par des relations fructueuses avec le Theatre & Film Union. Parmi les événements organisés par SMart en Suède, on retiendra le Dance & Cirkus University et des rencontres autour de la mobilité (Users' Mobility meetings).

2. Une collaboration dans la différence

C'est SMart Belgique qui a donné l'impulsion initiale à la création des autres structures nationales et qui continue pour l'essentiel à soutenir leur développement, par un apport financier, par la mise à disposition de ressources mutualisées, mais aussi en tant que garant de la marque.

Dans chacun des pays où nous avons essaimé, l'activité de notre entité sœur diffère en fonction des usages locaux, de la structuration spécifique des secteurs créatifs et des possibilités d'intervention offertes par les législations nationales. Les publics touchés varient également : salariés, indépendants, collectifs, organisations.

Ces différences n'empêchent ni les collaborations, ni les échanges entre les équipes, comme on le verra plus loin. De Stockholm à Malaga, de Nantes à Budapest, en passant par Brème, Liège, Gand ou Milan, l'Europe se construit chez SMart dans une quarantaine de villes au rythme du travail quotidien.

Le tableau page suivante récapitule les principales caractéristiques des 8 entités SMart actives en 2016, outre la Belgique.

	France	Suède	Espagne	Italie
Dénomination	SMartFr Coopérative d'accompagnement et de gestion de projets créatifs	SMartSe AB	SMartIb Cooperativa de Gestión de Proyectos Artísticos y Culturales	SMartI Societ� Mutualistica per Artisti
Forme juridique	Soci�t� coop�rative d'int�r�t collectif (SCIC)	Compagnie � responsabilit� limit�e	Cooperativa de Impulso Empresarial	Societ� Cooperativa Impresa Sociale
Cr�ation	2008	2012	2013	2013
D�but de fonctionnement	2010	nov. 2012	mai 2013	janv. 2014
Services	Prise en charge compl�te de la gestion administrative, comptable et financi�re de l'activit� et des projets (personnes physiques ou morales)	Prise en charge compl�te de la gestion administrative, comptable et financi�re pour ind�pendants, collectifs et organisations	Prise en charge compl�te de la gestion administrative, comptable et financi�re de l'activit� et des projets (personnes physiques ou morales)	Prise en charge compl�te de la gestion administrative, comptable et financi�re de l'activit� et des projets
	Fonds de garantie en cas d'impay�s.	Fonds de garantie en cas d'impay�s.	Fonds de garantie en cas d'impay�s.	Fonds de garantie en cas d'impay�s.
	R�glement des r�mun�rations � 7 jours fin de prestation	R�glement des r�mun�rations � 7 jours fin de prestation	R�glement des r�mun�rations le 10 du mois suivant la prestation	R�glement des r�mun�rations le 10 du mois suivant la prestation
	Assistance juridique	Assistance juridique	Assistance juridique	Assistance juridique
Pr�l�vement SMart (montants HTVA)	8,5% (porteurs individuels) 6,5% (personnalit�s juridiques)	6,5%	7,5%	8,5%
Implantation	Amiens Arras B�thune Bordeaux Clermont-Ferrand Lille Lyon Marseille Montpellier Nantes Paris Rennes Strasbourg Toulouse Permanences : Dijon Gap Grenoble Limoges Nice	Stockholm	Granada Sevilla Madrid M�laga Jerez Zaragoza Mallorca Barcelona	Milano Roma
Nombre d'utilisateurs des services	10.000 � 20.000	100 � 1.000	1.000 � 10.000	100 � 1.000

	Pays-Bas	Autriche	Allemagne	Hongrie	
	Stichting SMartNL	Work SMartAt	SMartDe	SMartHu Non-profit Kft.	D�nomination
	Fondation	Coop�rative	Association Coop�rative	Sprl sans but lucratif	Forme juridique
	2013	2013	oct 2013	2014	Cr�ation
	nov 2013	janv. 2014	d�c. 2015	oct 2014	D�but de fonctionnement
Services	Prise en charge compl�te de la gestion administrative, comptable et financi�re pour travailleurs ind�pendants et collectifs	Prise en charge compl�te de la gestion administrative, comptable et financi�re de l'activit� et des projets (personnes physiques ou morales)	Prise en charge compl�te de la gestion administrative, comptable et financi�re de l'activit� et des projets (personnes physiques ou morales)	Prise en charge compl�te de la gestion administrative, comptable et financi�re pour travailleurs ind�pendants et collectifs	
	Fonds de garantie en cas d'impay�s.	Fonds de garantie en cas d'impay�s.	Fonds de garantie en cas d'impay�s.	Fonds de garantie en cas d'impay�s.	
		R�glement des r�mun�rations � 7 jours fin de prestation	R�glement des r�mun�rations � 7 jours fin de prestation	R�glement des r�mun�rations le 10 du mois suivant la prestation	
	Assistance juridique	Assistance juridique	Assistance juridique Helpdesk mobilit�: « Touring artists »	Assistance juridique	
	6,5%	7,5%	7,0%	8,5%	Pr�l�vement SMart (montants HTVA)
	Amsterdam Rotterdam	Wien	Berlin Bremen	Budapest	Implantation
	10 � 100	10 � 100	100 � 1.000	100 � 1.000	Nombre d'utilisateurs des services

3. Des projets transfrontaliers ou transnationaux

Parallèlement au développement de ces entités à travers l'Europe, nous nous sommes investis dans divers projets transfrontaliers.

Le développement de nos bureaux d'Eupen et de Genk a renforcé notre implication dans l'Euregio Meuse-Rhin. Nous sommes du reste parmi les fondateurs du Creative Hub Euregio (CHE) et nous avons établi des contacts réguliers tant dans le Limbourg hollandais (Maastricht) que dans la région d'Aachen, en Allemagne.

Au cœur des échanges figure la question de la mobilité, déjà à la base du help desk « *Touring Artists* », développé par notre entité allemande, et du « *Grenz Info Punkt* » à Aix-la-Chapelle, avec lequel nous collaborons régulièrement. Mais d'autres préoccupations émergent également, telles que la politique culturelle, le financement de projets culturels transfrontaliers ou encore la place de l'économie créative dans le développement de l'Euregio.

A Mons, en partenariat avec l'Association des Régions Frontalières Européennes, nous avons joué un rôle très actif dans le colloque européen « Task Force Cross-Border Culture conference 2016 », qui s'est tenu du 27 au 29 avril et avait précisément pour thème « la mobilité des acteurs culturels ».

Les collaborations entre les entités SMart de différents pays s'intensifient, en particulier avec la France, ce qui conduit à de fructueux partages d'expérience. Par exemple, nos structures sœurs SMartFr et Grands Ensemble proposent aux entrepreneurs travaillant autour de la même typologie de métiers de se rencontrer et de s'organiser sous la forme de filières. Cela amène certains secteurs à s'unir, à mutualiser leur matériel et les forces de chaque intervenant et, au bout du compte, à élargir leur marché. Nous tirons profit de leur expérience en la matière pour nous lancer à notre tour dans l'organisation de filières à partir de 2017.

Nous avons pris part aux côtés de nos collègues français à diverses manifestations organisées dans l'Hexagone, comme les Biennales Internationales du Spectacle de Nantes (janvier). Nous étions présents lors de certains de leurs événements (un séminaire de gestionnaires à Montpellier en avril, l'assemblée générale à Marseille en juin), de la même façon que certains membres des équipes françaises ont participé aux temps forts de notre vie associative (on notait la présence d'une forte délégation lilloise à Bruxelles lors de notre dernière AG).

On assiste aussi à des initiatives plus ponctuelles. Citons ce beau programme d'échange artistique organisé en collaboration avec nos collègues de SMart Italie dans le cadre des Fêtes de la Musique : « *SMart Ways. La musica ti porta lontano* » (la musique te transporte loin). Un appel à projets a été lancé en Belgique pour permettre à un musicien (ou un duo) de jouer à Turin, et un autre, en Italie, pour un concert à Liège. Les deux prestations se sont déroulées dans les deux villes en même temps, le 18 juin dernier.

4. Une action européenne

Comme en Belgique, SMart développe avec divers partenaires des actions de lobbying et de réseautage en direction des pouvoirs européens. Ce travail permet peu à peu de faire entendre notre point de vue sur des questions liées essentiellement à l'évolution du monde du travail et aux solutions à mettre en place pour assurer au plus grand nombre une protection sociale de qualité. Dans notre réponse à un appel à contribution de la Commission européenne sur le Socle de Droits sociaux, nous avons mis en avant le fait que la plus grande difficulté pour les travailleurs et chômeurs par rapport à la protection sociale ne réside pas tant dans les règles et principes de base que dans les règles d'accès, liées à des modes de fonctionnement du travail spécifiques à l'ère industrielle fordiste et de moins en moins adaptées aux réalités d'un nombre croissant de travailleurs. Nous avons eu l'occasion d'évoquer notre expérience et de présenter nos conceptions dans de nombreuses rencontres internationales.

Ainsi, en janvier, nous avons fait un exposé lors de la conférence *The Deconstruction of Employment as a Political Question: Employment as a Floating Signifier* organisée par l'Université Complutense de Madrid. Les actes de la conférence seront publiés en 2017. Nous sommes également intervenus à la « *Peer Value Conférence* » organisée le 3 septembre à Amsterdam, qui avait pris pour thème de réflexion la question de savoir « Comment créer des moyens de subsistance durables ? ». Nous avons co-organisé la conférence « Vers une économie collaborative équitable et participative : le rôle et la place des plateformes coopératives » au Comité Economique et Social Européen le 5 décembre. Cette conférence a rassemblé des intervenants de différents milieux (de l'économie sociale, des communs, la confédération européenne des syndicats, du monde coopératif, des pouvoirs publics...). Nous y avons notamment présenté l'action de la coopérative DynamoCoop, dont nous sommes cofondateurs.

Nous participons également à des groupes de travail récurrents sur différentes questions en partageant notre expertise avec des instances politiques, les milieux syndicaux ou des mouvements citoyens.

Avec un groupe rassemblant des syndicalistes, des chercheurs et des experts en matière de plateformes digitales et de travail dans la *gig economy*, nous avons collaboré à la journée « Digital Labour and Platform » organisée à Bruxelles le 20 septembre par l'European Trade Union Institute (ETUI). Les échanges se poursuivront en 2017.

Dans Tout Autre Chose, un groupe constitué pour promouvoir le travail digne a mis à son ordre du jour la question de la réduction collective du temps de travail. SMart a organisé une rencontre sur l'impact qu'aurait une telle mesure sur les freelances.

La Coop des Communs réunit des activistes du monde des communs, des chercheurs, des militants et entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) ainsi que des acteurs publics qui veulent contribuer à la construction d'un écosystème favorable à l'éclosion de communs. Nous avons participé en son sein au groupe de travail « Protection sociale et Communs ».

Enfin, SMart est partenaire du projet i-wire (Independent Worker and Industrial Relations) financé par la Commission européenne (VS/2016/0149). Ce projet de recherche a pour but de mieux comprendre le phénomène des « nouveaux travailleurs autonomes » (qu'ils soient indépendants ou salariés) et d'identifier comment ils sont représentés, que ce soit par les syndicats, les « quasi-syndicats » et les intermédiaires du marché du travail. Plus d'information : www.i-wire.eu

VII. Nos partenaires

En 2016, à Bruxelles comme dans les villes de Flandre et de Wallonie où sont établis nos bureaux, nous avons noué au bas mot plus de 250 partenariats, dans les secteurs artistiques, socioculturels et socioéconomiques. Nous avons aussi collaboré avec de nombreux organismes publics. Des partenariats ont été développés également au plan européen. Impossible de les citer tous. Nous nous contenterons donc de saluer ici quelques partenaires privilégiés.

ACTA (Associazione Consulenti del Terziario Avanzato), première association constituée en Italie pour donner une forme de représentation aux professionnels du tertiaire avancé, qui sont des travailleurs autonomes (formateurs, chercheurs, créatifs, consultants, etc.).

L'Association des Régions Frontalières d'Europe a notamment pour mission d'initier, soutenir et coordonner la coopération entre les régions à travers l'Europe.

AURA - Empresa de Trabajo Temporal est un modèle unique de réponse aux attentes des travailleurs sujets à l'intermittence. Issue de l'économie sociale et solidaire, cette coopérative d'emploi d'intérêt social, sans but lucratif, entend promouvoir la stabilité de l'emploi et la qualification des travailleurs. Elle compte près de 4000 sociétaires à qui elle offre un cadre qui promeut l'accès à la couverture sociale, la mutualisation, la participation de la communauté, la création d'emploi local et le développement territorial.

Bigre ! En France, SMart, Coopaname, Oxalis, Grands Ensemble et Vecteur Activités se sont unis pour donner naissance à cette première mutuelle de travail associé avec laquelle nous entretenons d'étroites relations, en vue de dépasser, ensemble, l'alternative entre travail salarié subordonné et travail indépendant précarisé.

CESEP. Le Centre Socialiste d'Education Permanente est l'un de nos partenaires pour notre programme d'éducation permanente ainsi que pour une recherche universitaire, en collaboration avec le CRIDIS, sur les mutations en cours dans notre organisation, suite à notre passage en coopérative.

Confrontations Europe. Ce think tank européen entend partager des diagnostics et élaborer des propositions concrètes pour mieux construire une Europe humaniste, compétitive et solidaire.

Coopkracht. Nous sommes membres de cette association, qui est la coupole des sociétés coopératives en Flandre.

La Coop des Communs réunit des activistes du monde des communs, des chercheurs, des militants et entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) ainsi que des acteurs publics, afin de contribuer à la construction d'un écosystème favorable à l'éclosion de communs.

Au cours de 2016, **CoopCity** a inauguré ses nouveaux bureaux et investi un espace d'accueil commun. Cette structure aide les porteurs de projets à mettre sur pied leurs idées, via ses différents programmes d'accompagnement. Elle vise aussi à informer, sensibiliser et inspirer les futurs entrepreneurs sur l'entrepreneuriat social à Bruxelles et souhaite insuffler une autre vision de l'économie.

CRIDIS. Le Centre de recherches interdisciplinaires Démocratie, Institutions, Subjectivités, de l'UCL, a entamé une recherche sur les enjeux des mutations en cours chez SMart. A cette fin, il nous a proposé une approche qui marie les perspectives juridiques et sociologiques.

L'association d'éducation permanente **Culture & Démocratie** est une plateforme de réflexion, d'observation, d'échange et de sensibilisation à ce qui lie la culture et la démocratie. Outre des collaborations ponctuelles, nous partageons avec elle un centre de documentation spécialisé dans les questions de la culture et du monde du travail.

DynamoCoop. SMart fait partie des fondateurs de cette coopérative immobilière à finalité artistique qui a réuni les fonds nécessaires pour pouvoir acquérir et rénover deux immeubles mis en 2016 à la disposition des créateurs.

Febecoop est une association de promotion et de diffusion du modèle, des valeurs et des principes coopératifs. Son objectif est de contribuer à la transition vers une économie plus humaine et plus durable grâce au modèle d'entreprise coopérative. Elle nous accompagne dans nos projets de transformation.

InitiativesETcité est une société coopérative regroupant en France des entreprises du développement local durable autour des métiers du conseil, de la formation et de la communication.

KUL. L'Université Catholique de Louvain a développé dans son département d'Économie un Centre de connaissance sur l'entrepreneuriat coopératif.

Le LENTIC, centre de recherche et d'intervention de l'Université de Liège, centré sur les processus d'innovation organisationnelle.

Microstart. Avec cette organisation active dans le microcrédit en Belgique, nous collaborons pour l'étude et développement d'outils mutualisés.

Pour la Solidarité - PLS se définit comme un « European think & do tank » indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable. SMart et PLS développent régulièrement des projets en commun.

Roots&Routes, réseau international pour la promotion de la diversité culturelle et sociale dans les arts de la scène et les media.

SAW-B (Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises) entend promouvoir une économie plus solidaire. SMart participe à la gouvernance de SAW-B. (AG et CA). SAW-B participe au processus de SMart In Progress, en apportant son soutien et son expertise sur les questions de gouvernance coopérative. Nous menons ensemble divers projets d'éducation permanente et de formation à la coopération.

La Commune de **Saint-Gilles** et sa **Maison de l'Emploi**, avec laquelle nous avons notamment organisé St'art Job.

The Shift. Réseau belge du développement durable

Starterslabo. Nous procédons à des échanges réguliers de dossiers avec cette structure flamande de soutien à l'entrepreneuriat, via le projet AZO, qui vise à aider des réfugiés à lancer leur propre entreprise.

L'Union des SCOP Wallonie-Bruxelles, réseau d'entreprises belges partageant des valeurs identiques : la participation des travailleurs, la démocratie, l'équité, l'engagement.

Wap's Hub Tournai. Nous collaborons depuis son ouverture en 2015 avec le Hub Créatif de Wallonie Picarde, qui a pour objectif la transition vers une économie plus créative sur son territoire, c'est-à-dire une économie plus ouverte et basée sur l'échange, la collaboration et la co-création.



Antwerpen
+32 3 226 21 08
antwerpen@smartbe.be
Lange Winkelhaakstraat 26 | 2060 Antwerpen
Ouvert du mardi au vendredi
de 9 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Bruxelles
rue Emile Féron | 70 1060 Bruxelles
Ouvert tous les jours de 9h à 17h
et deux soirs/mois jusqu'à 19h30
lors des sessions d'info en soirée

Cinq équipes pour un service
de toutes les couleurs

GREEN

+32 2 543 77 14
bruxellesgreen@smartbe.be

PURPLE

+32 2 543 77 13
bruxellespurple@smartbe.be

YELLOW

+32 2 543 77 15
bruxellesyellow@smartbe.be

BLUE

+32 2 543 77 12
bruxellesblue@smartbe.be

TURQUOISE

+32 2 543 77 11
bruxellesturquoise@smartbe.be

Charleroi
+32 71 58 52 41
charleroi@smartbe.be
Boulevard Audent 18 | 6000 Charleroi
Ouvert lundi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Eupen

+32 474 74 50 02
eupen@smartbe.be
Chudoscnik Sunergia Rotenbergplatz 19 |
4700 Eupen
Ouvert tous les mardis
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

t. +0474 74 50 02

Genk

+32 492 46 66 28
genk@smartbe.be
C-mine Crib
Evence Coppélaan 91 | 3600 Genk
Ouvert le jeudi de 9 à 12h30
et de 14 à 17h ou sur rendez-vous

Gent

+32 9 233 51 90
gent@smartbe.be
Sint-Salvatorstraat 18 bus 102 | 9000 Gent
Ouvert du mardi au vendredi
de 9 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Kortrijk

+32 470 98 31 00
kortrijk@smartbe.be
Graaf Karel De Goedelaan 38 | 8500 Kortrijk
Ouvert le jeudi sur rendez-vous de 9 à 16h

Liège
+32 4 342 71 15
liege@smartbe.be
Quai des Tanneurs 2 | 4020 Liège
Ouvert tous les jours
(sauf jeudi après-midi)
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Louvain-la-Neuve

+32 10 24 55 10
louvainlaneuve@smartbe.be
Place de l'Université 16, Bâtiment Le Parc,
2^e étage, 1348 Louvain-la-Neuve

Mons

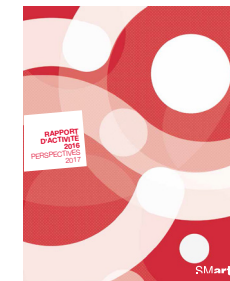
+32 65 31 92 21
mons@smartbe.be
Rue des Belneux 12 | 7000 Mons
Ouvert du mardi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Namur

+32 81 58 12 60
namur@smartbe.be
rue du Beffroi 11 | 5000 Namur
Ouvert tous les jours de 9h à 12h30
et 14h à 17h | fermé le mardi matin

Tournai

+32 69 23 21 76
tournai@smartbe.be
Quai Saint Brice 35, 7500 Tournai
Rue des Belneux 12 | 7000 Mons
Ouvert mardi, mercredi et jeudi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h



- Ont collaboré :
- Thomas Blondeel
 - Sophie Bodarwé
 - Dirk Carron
 - Nele Cassiers
 - Marie Debeurme
 - Andrew Darnowski
 - Maxime Dechesne
 - Sarah de Heusch-Ribassin
 - Solange De Mesmaeker
 - Nicolas Deckmiyn
 - Olivier Desclez
 - Lieza Desein
 - Frisia Donders
 - Damien Drossart
 - Sergio Giorgi
 - Mathilde Liégeois
 - Haichel Pal
 - Pierre Pevée
 - Helena Rajabaly
 - Marie Reiter
 - Rosa Rochman
 - Nele Roskams
 - Emilie Rouchon
 - Julie Scheers
 - Benjamin Stiénon
 - Brigitte Vandenbroeke
 - Benjamin Vangilbergen
 - Judith Verhoeven
 - Stefano Vicenzi
 - Nicolas Wallet
 - Vanessa Wathieu
 - Sophie Ypersiel
 - Jorg Zimmerman

Traductions en néerlandais :
Kirsten Cornelissen
Annelies De Brabandere
Nele Roskams

Coordination et rédaction :
Camelo Virone
Mise en page :
Isabelle Tribouilly
Illustrations graphiques :
Benjamin Dupuis,
benjamin@signesduquotidien.org
Editeur responsable :
Sandrino Graceffa

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2016**
PERSPECTIVES
2017

Rue Emile Féron, 70
1060 Bruxelles
www.smartbe.be